

4281

Club
du
Sahel



LA HAUSSE DES PRIX DU BETAIL
ET L'ECONOMIE DE L'ELEVAGE
AU BURKINA FASO

SAH/D(98)488
Octobre 1998

Diffusion générale

OCDE

Organisation de Coopération
et de Développement Economiques

OECD

Organisation for Economic
Co-operation and Development

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

↳ DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

☒ DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Amérique du Nord

Équipe ISAO - Université Laval
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 5448

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Afrique

RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

📖 CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F640048 OCDE Paris
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

LA HAUSSE DES PRIX DU BETAIL
ET L'ECONOMIE DE L'ELEVAGE
AU BURKINA FASO

*Les opinions exprimées dans cette étude n'engagent
que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement
la position des organismes concernés.*

Véronique ANCEY, chercheur associé au COBEA

Volets de l'étude

Lors de la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel du CILSS-Club du Sahel/OCDE, en novembre 1996, les participants se sont interrogés sur la hausse des prix des céréales en Afrique de l'Ouest et ses conséquences sur la sécurité alimentaire. Il a été recommandé de réunir des éléments pour éclairer cette question.

L'interrogation s'appuie sur deux principales observations :

- Les prix des céréales ont augmenté de manière importante depuis 1995. Ils pourraient avoir franchi un palier, c'est-à-dire avoir atteint un seuil en dessous duquel ils ne descendraient plus en cas de bonnes récoltes (du court au moyen terme).

Ce palier franchi dans l'évolution des prix permettrait d'enclencher le cercle vertueux de l'intensification de la production de céréales qui devrait conduire progressivement à la baisse des prix à la consommation. Que cette hypothèse se vérifie ou non à terme, la hausse des prix pose dans l'immédiat des problèmes d'accès aux consommateurs à faibles revenus.

- La hausse des prix des céréales constatée dans tous les pays sahéliens est observée aussi dans les pays côtiers. Un mouvement de rapprochement des prix à l'échelle régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre semble engagé.

Cette évolution traduit, à grande échelle, une augmentation des quantités échangées ou une amélioration de la fluidité des échanges : autrement dit, l'intégration des marchés s'approfondit, le marché s'élargit géographiquement. Toutefois, dans le même temps, il semble que sous l'effet de la crise économique, de nombreux acteurs sont exclus du marché ou privilégient l'approvisionnement « hors marché » (achats à conditions préférentielles, échanges au sein de réseaux familiaux et sociaux...).

Quelles conclusions peut-on tirer de cette évolution pour les politiques de sécurité alimentaire et, plus précisément pour la prévention des crises et l'orientation des systèmes d'information ?

Cette étude comprend les documents suivants :

- La hausse des prix des céréales et du bétail dans le contexte régional : éléments de synthèse. V. Ancey, J. Egg, J.J. Gabas, B. Ki-Zerbo, K. Traoré, SAH/D(98)485, septembre 1998
- La hausse des prix des céréales au Burkina Faso : constats et analyse des changements institutionnels, par Béatrice Ki-Zerbo, SAH/D(98)486, octobre 98.
- Consommation alimentaire urbaine et hausse des prix à Ouagadougou, par Véronique Ancey et Béatrice Ki-Zerbo, juillet 98, SAH/D(98)487, octobre 98.
- La hausse des prix du bétail et l'économie de l'élevage au Burkina Faso par Véronique Ancey, SAH/D(98)488, octobre 98.

SIGLES UTILISES

AFDI	Agriculteurs français et développement international
CEBV	Communauté économique du bétail et de la viande
CILSS	Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel
CTCCI	Cellule technique de coordination
FENOP	Fédération nationale des organisations paysannes
JVL	Bureau d'études Julius Van Lacker
MIFRAC	Mission française d'appui au CILSS
ONAVET	Office national vétérinaire
ORSTOM	Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
PDRI/HKM	Projet de développement intégré, Houet, Kossi, Mouhoun.
PMR	Programme micro-réalisations
PRASET	Projet régional d'appui au secteur de l'élevage transhumant
PSB	Projet sahel burkinabé
SIM	Système d'information sur les marchés
SNCITEC	Société nouvelle de la compagnie de l'industrie textile cotonnière
SOFITEX	Société des fibres textiles
SPCPE	Secrétariat permanent conseiller à la politique d'élevage
VSF	Vétérinaires sans frontières

SOMMAIRE

1. RESUME	3
2. INTRODUCTION	4
3. CONSTAT DE LA HAUSSE DES PRIX	6
A. OBSERVATIONS	6
1. <i>Prix du bétail</i>	6
2. <i>Prix de la viande</i>	13
3. <i>Prix des intrants</i>	15
B. COMMENTAIRES SUR LA HAUSSE DES PRIX	17
1. <i>Le gain temporaire de compétitivité du bétail</i>	17
2. <i>Le circuit de distribution des intrants</i>	19
3. <i>Le marché régional du bétail</i>	20
C. CONCLUSION PARTIELLE	23
4. D'AUTRES ASPECTS DE L'ECONOMIE DE BETAIL	24
A. LA MISE EN MARCHÉ DU BETAIL	24
B. L'USAGE REEL DES INTRANTS, LE FINANCEMENT	26
1. <i>L'usage des intrants alimentaires</i>	27
2. <i>Les limites du financement de l'élevage</i>	28
C. AUTRES LIMITES A L'INTENSIFICATION	31
1. <i>La limite du marché national : l'exemple du marché laitier</i>	31
2. <i>La question foncière</i>	32
5. CONCLUSION	34

1. RESUME

Depuis les années 1993-1994 en Afrique de l'Ouest, la hausse des prix des céréales, du bétail et des viandes s'inscrit dans une tendance régionale, malgré une ampleur et des rythmes différents. On peut désormais se demander si un nouveau palier est atteint dans le rapport des prix agricoles. Cette évolution pose la question de l'impact des politiques agricoles et économiques sur l'offre des produits concernés, notamment à travers les transformations structurelles de l'agriculture attendues par les programmes de développement.

En effet, l'un des principaux objectifs affichés par la politique actuelle de développement du Burkina Faso est de soutenir les dynamiques de production agricole et pastorale. Cette politique s'appuie entre autres sur l'idée qu'une hausse des prix devrait relancer l'offre en incitant les producteurs à l'intensification.

L'élevage au Burkina Faso concerne plus ou moins 90 % de la population, qui est à 86% rurale. Tous les groupes "ethniques" et tous les milieux sociaux sont donc intéressés par l'élevage à divers titres : la propriété, la garde, l'épargne ou le commerce du bétail.

Les prix et les exportations de bétail ont augmenté nettement depuis la fin 1993, suite à la protection commerciale ivoirienne contre les viandes extra-africaines, et à nouveau après la dévaluation régionale du FCFA en janvier 1994. En 1996, le rapport des prix bétail/céréales s'est à nouveau modifié avec la hausse des prix des céréales. Mais le secteur de l'élevage est hétérogène : les effets de la hausse des prix varient selon les systèmes de production : certains éleveurs extensifient et, cherchant à diversifier leurs revenus, les citadins investissent désormais davantage dans le bétail.

Les observations sur les prix et sur l'offre montrent que le marché du bétail burkinabè dépend d'une demande majoritairement ivoirienne, ce qui pose la question d'une maîtrise nationale de la politique sectorielle.

Mais en retour, l'évolution irrégulière de l'offre depuis 1993 confirme que la demande de viande n'est pas la seule incitation forte sur les dynamiques pastorales : la contrainte foncière, l'organisation des groupes d'agents, et même les coûts relatifs bancaires déterminent aussi la structure et l'évolution du secteur pastoral.

Enfin, pour les éleveurs, la sécurité alimentaire ne dépend pas seulement des prix mais plus généralement de l'accès à des capacités de production stables. L'accès au crédit et la sécurité foncière en sont des conditions centrales.

Leur réponse à cette forte incitation par les prix confirme que les systèmes de production agro-pastoraux ne sont pas de simples mécaniques orientées vers le marché et entravées par des contraintes exogènes, mais qu'ils intègrent un ensemble de priorités et de contraintes plus ou moins liées à la valorisation monétaire.

2. INTRODUCTION

Constat

Le secteur de l'élevage au Burkina Faso s'est caractérisé depuis 1993 puis la dévaluation de janvier 1994, par de fortes hausses des prix après des années de marasme. Ces hausses se sont accompagnées d'une brève augmentation des exportations de bétail vers les marchés côtiers, et d'une baisse des abattages au Burkina : la consommation nationale de viande a diminué. La hausse des prix du bétail a ensuite été rattrapée par l'inflation générale, et en particulier par la hausse des prix des céréales, qui a rétabli les termes de l'échange. Au début 1997, on notait une légère baisse des prix de la viande.

Questions générales

Les Etats ouest-africains sous ajustement ont en partie misé la réussite de leurs politiques agricoles sur l'effet attendu d'une incitation à la relance de l'offre rurale ; dans ce contexte, la hausse brutale des prix des produits de l'élevage soulève plusieurs questions :

- Est-elle imputable à une politique d'incitation burkinabè ? A une plus grande efficacité des organisations professionnelles (l'un des objectifs déclarés de la politique de développement rural) ?
- Comment a réagi l'offre ?
- Sur quel espace (national, régional) s'ajustent l'offre et la demande des produits d'élevage ?

Par ailleurs, la hausse des prix a-t-elle modifié les conditions de la sécurité alimentaire, et comment s'impose cette contrainte pour les éleveurs et pour les consommateurs ?

Cette enquête signale un faisceau de contraintes déterminantes plus large que le simple niveau des prix et pose la question de l'adaptation entre les objectifs des politiques, leurs instruments d'analyse, et les dynamiques des activités d'élevage : quels sont, en dehors des prix, les facteurs déterminants pour l'élevage ? Et, si les processus à l'oeuvre ne sont pas conformes à ce qu'attendent les politiques, ces dernières sont-elles capables de s'y adapter ?

L'enquête

Une mission menée au Burkina Faso du 3 au 20 avril 1997 a eu pour objet de vérifier la hausse des prix et de comprendre ses conséquences¹. L'enquête à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso s'est appuyée sur des entretiens avec des cadres : assistants techniques, conseillers, consultants ; des professionnels de l'élevage : éleveurs et syndicalistes ; et sur la consultation des documents techniques et des bases de données statistiques disponibles.

La première partie du document expose et commente les prix de produits jugés significatifs : catégories de bétail, viande, intrants alimentaires. Leur évolution montre l'effet des mesures extérieures (l'application par la Côte d'Ivoire de prélèvements douaniers sur les viandes extra-africaines, à partir d'août 1993) et régionale (la dévaluation du FCFA en janvier 1994) sur le marché de bétail.

¹ - En parallèle à ce volet de l'enquête, des entretiens ont été menés pendant cette mission, avec Béatrice Ki-Zerbo, auprès de 32 ménages en ville, sur l'adaptation des pratiques alimentaires à la hausse des prix. Ces questions font l'objet d'un autre rapport.

Les données statistiques montrent que le marché du bétail fonctionne avec une dynamique régionale. L'offre de bétail burkinabè dépend donc d'éléments en partie non maîtrisés par une politique nationale.

Les entretiens menés et les documents consultés indiquent que d'autres éléments que les prix interviennent aussi dans l'évolution de l'offre de bétail. La seconde partie replace la politique de l'offre de viande dans une logique agro-pastorale. Le réinvestissement des bénéfices tirés des ventes de bétail, le financement extérieur, l'intensification de la production, se passent d'une façon particulière dans le secteur pastoral. Ces aspects renvoient à la politique d'incitation actuelle, et rappellent l'enjeu de la contrainte foncière sur l'économie de l'élevage.

3. CONSTAT DE LA HAUSSE DES PRIX

A. OBSERVATIONS

Les prix sont présentés ici à partir des relevés statistiques de la Division des Statistiques Agro-Pastorales², et d'entretiens avec des personnes intervenant sur l'un ou l'autre de ces marchés. Par la suite, nous avons pu consulter les bulletins de la CMA/AOC qui livrent des indicateurs régionaux pour 1997. Il ne nous a malheureusement pas été possible de prolonger les séries amorcées de 1993 à 1995.

Le premier objectif de ces observations a été de vérifier l'ampleur et les délais de l'évolution des prix des produits qui forment le marché de bétail : bovins (taureau d'exportation et vache de réforme), petits ruminants (béliers et boucs), viande bovine, intrants alimentaires. Il s'agissait ensuite de comprendre sur quel espace s'organise le marché, afin de définir si possible une tendance significative.

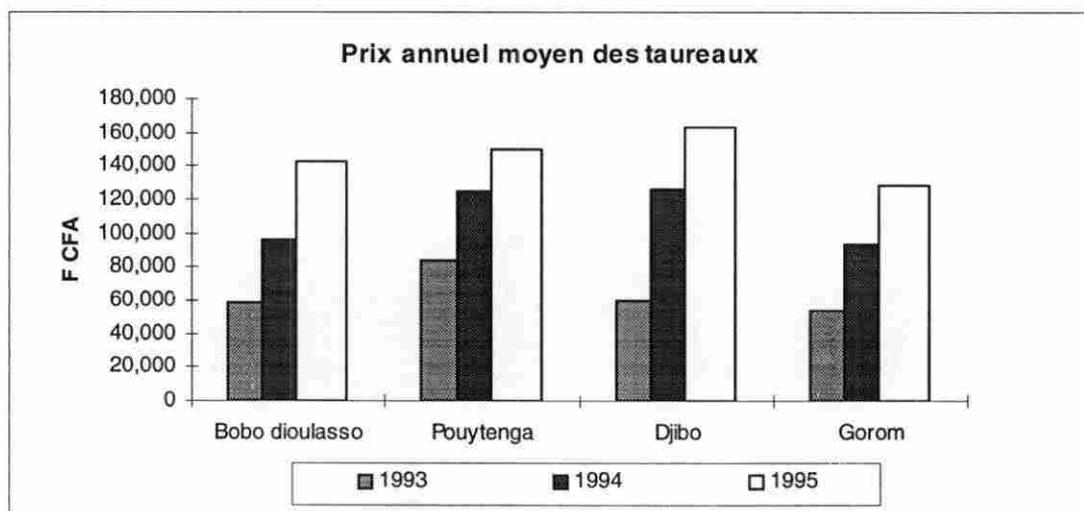
1. Prix du bétail

Les prix annuels moyens des bovins

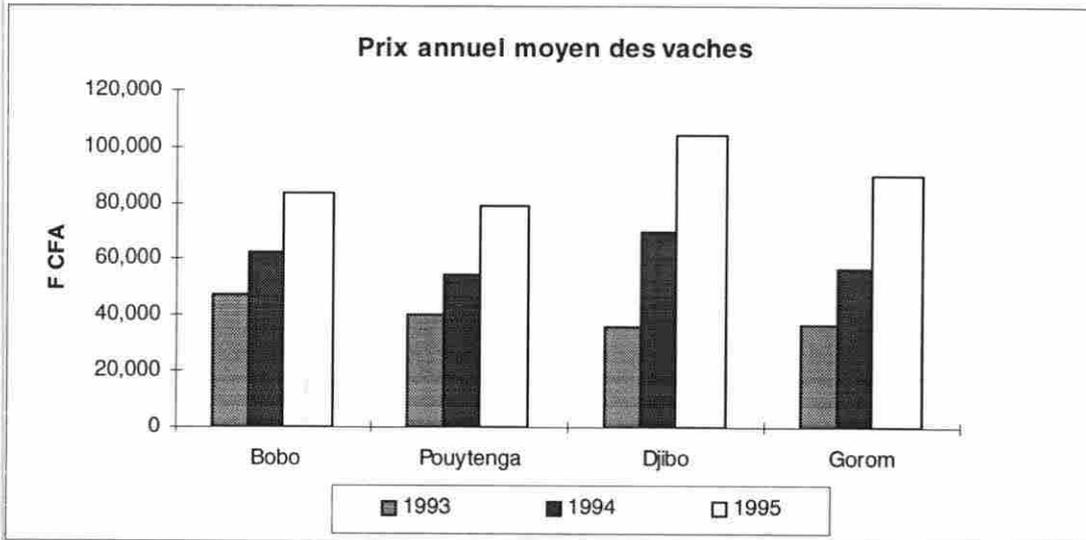
Les prix annuels

Nous avons retenu deux catégories statistiques : les "taureaux en bon état", qui sont des animaux lourds destinés à l'exportation, et les "vaches en bon état", généralement destinées à la capitalisation.

Les moyennes des graphiques ci-dessous sont indicatives, car la taille des échantillons varie d'un marché à l'autre, et les poids moyens des animaux varient, non seulement entre la saison sèche et l'hivernage, mais aussi entre un marché d'embouche et un marché de bétail transhumant. Toutefois sur trois ans, ces graphiques peuvent indiquer une tendance.



² - A la date de la mission, les données de la DSAP n'étaient pas disponibles au-delà de 1995.



Source : DSAP. Les prix sont donnés en francs courants.

Les marchés ci-dessus ont des profils complémentaires. Bobo, situé dans la deuxième région d'élevage, à l'Ouest, est la deuxième ville du pays. Le bétail est vendu sur ce marché pour l'exportation et pour la consommation urbaine. Entre 1993 et 1995, les prix ont presque triplé et leur hausse s'est confirmée en 1995, au-delà du premier choc de la dévaluation.

Pouytenga est réputé sur les marchés côtiers pour ses animaux d'embouche, particulièrement en saison sèche, quand le bétail extensif est amaigri. La hausse des prix y a été sensible surtout en 1994. En 1995, les prix moyens relevés sont équivalents à ceux de Bobo. L'afflux des acheteurs au moment de la dévaluation s'est fait plutôt dans cette région du centre et du nord.

Djibo est une ville en expansion qui attire des citadins et des éleveurs au coeur d'une région d'élevage extensif. En 1994, son marché de bétail a connu un envol des volumes et des prix et on y a vu arriver des importateurs ghanéens et ivoiriens. Djibo a conservé les prix moyens les plus élevés du pays en 1995. Si les circuits commerciaux conservent leur dynamisme après 1994, les prix devraient se maintenir à leur niveau.

Le marché de Gorom, autre agglomération du Sahel, moins en expansion que Djibo et plus isolée, a connu moins d'agitation, mais les prix y ont suivi le mouvement à la hausse.

La hausse des prix s'est manifestée presque aussi vite à Djibo, en zone de production, qu'à Pouytenga, marché d'exportation. La hausse y a été plus forte, malgré des coûts d'approche et des intrants a priori inférieurs (le bétail à Djibo provient plus souvent d'un élevage extensif qu'à Pouytenga).

Cette différence indique que la formation des prix dépend non seulement de la transmission des coûts mais aussi de l'organisation des marchés. En effet, Djibo est pour les commerçants un marché éloigné, dont ils rapportent peu d'autres marchandises que le bétail : les éleveurs peuvent soutenir leurs prix face aux commerçants qui ne veulent pas repartir à vide. En revanche, Pouytenga est un vaste marché pour toutes sortes de marchandises, maîtrisé par les commerçants.

Les prix mensuels

En élevage extensif, les prix par tête fluctuent saisonnièrement suivant la façon dont le bétail endure les saisons sèches.

Les cycles saisonniers du marché de bétail

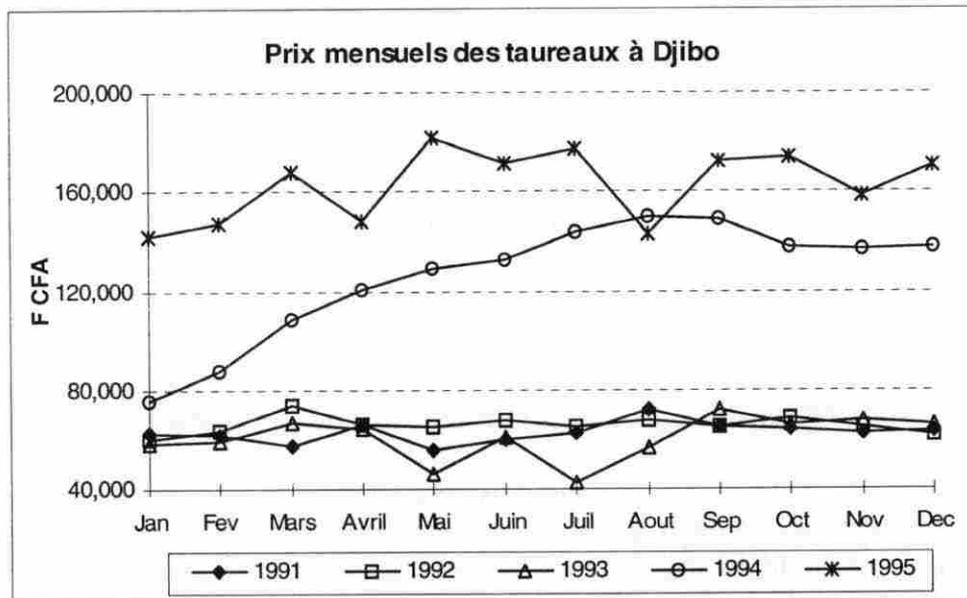
En fin-début d'année, à la fin de l'hivernage, c'est la reprise des échanges, l'afflux sur les marchés, les prix baissent.

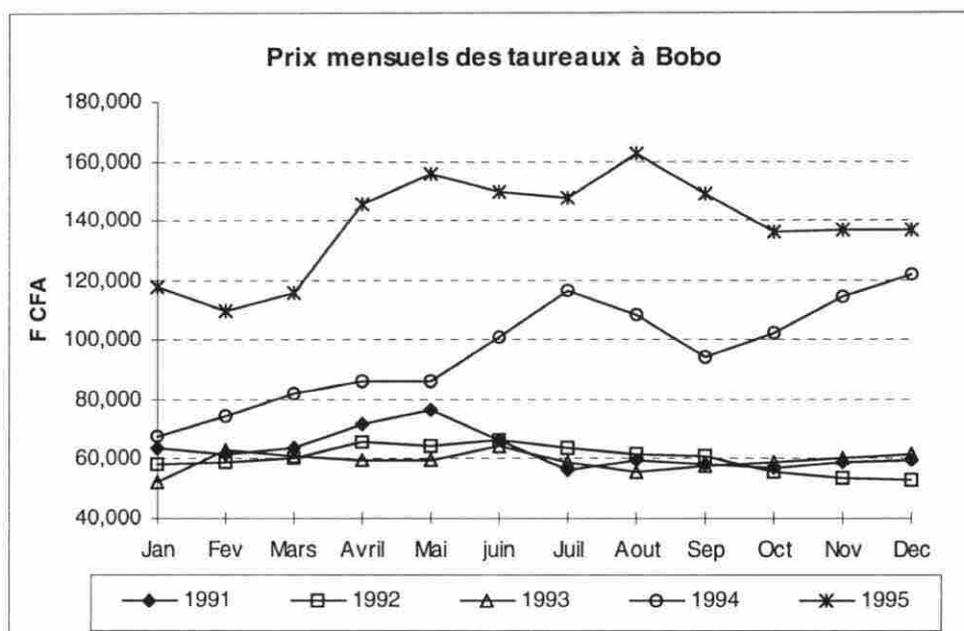
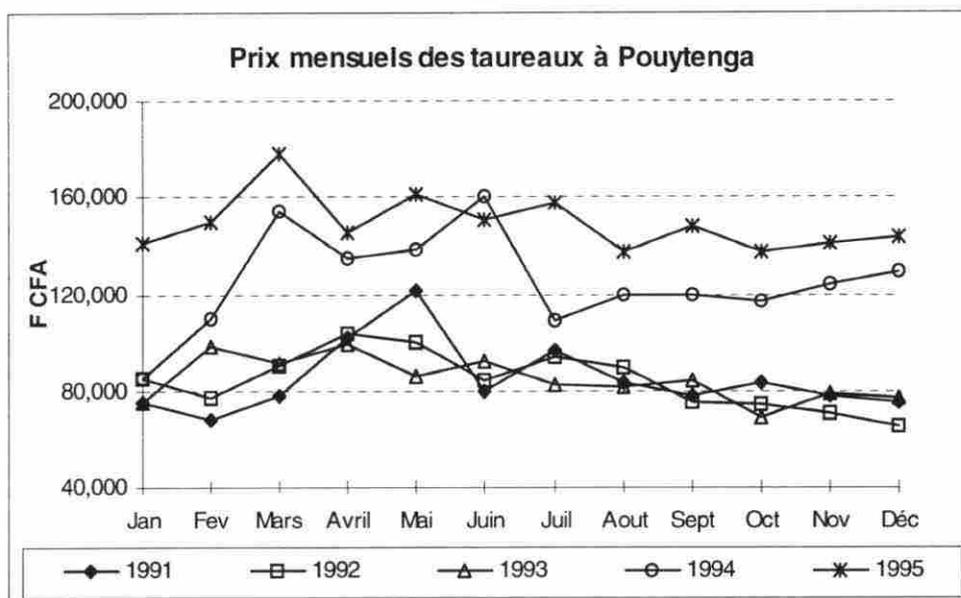
En février-mars-avril, la demande augmente et l'offre baisse ; les prix par tête culminent, les prix/kg sont moyens, à cause de l'amaigrissement des bêtes en saison sèche. Le pic en fin de saison sèche se produit au Sahel environ un mois plus tôt que dans les régions plus humides : en 91, 92 et 93, ces pointes se voient en mai à Djibo, en juin à Bobo, de façon moins nette.

En début d'hivernage, les échanges diminuent, l'offre est réduite mais l'offre dépasse la demande, les prix baissent.

(JP Pellissier, SPCPE, avril 1995, d'après données DSAP)

Ce rythme a été très perturbé en 1994. A Djibo, les prix ont augmenté sans cesse jusqu'en octobre 1994. Leur évolution en 1995 a été plus heurtée. Pouytenga a conservé son avantage particulier en bêtes d'embouche et les prix atteignent des sommets en pleine saison sèche, en 1994 et 1995.





Ces données ne permettent pas de conclure à une stabilisation des prix. La tendance à la baisse des prix (25% à 40%) depuis le milieu des années 1980 s'est inversée, et depuis la fin 1993, les prix sont plus élevés, avec des fluctuations plus violentes en 1994 et 1995.

Ces prix et leurs rythmes, différents d'un marché à l'autre, suggèrent une intégration limitée entre les marchés du bétail au Burkina. A titre de comparaison, des prix moyens relevés peu après la dévaluation en saison sèche montrent également de forts écarts entre les pays :

Hausses des prix des bovins relevées en mai 1994/mai 1993

Abidjan 24% Bamako : 12% à 25%

Dakar : 22% Pouytenga : 40% à 50%

Lomé : 21% Oum Hadjer (Tchad) : 35% à 60%

Source : 1996 "La relance du secteur élevage dans les pays de la zone franc après la dévaluation".

Certaines stratégies d'élevage apparaissent : l'offre de gros bétail a réagi vite, fort, mais brièvement, à l'incitation des prix de la part des marchés côtiers ; en revanche l'offre sur le marché national a diminué, à cause de la baisse du pouvoir d'achat. En 1994, la demande de bétail sur les marchés s'est brutalement portée sur les animaux d'exportation, en particulier sur les taureaux en bon état, dont les prix ont davantage augmenté que celui des vaches.

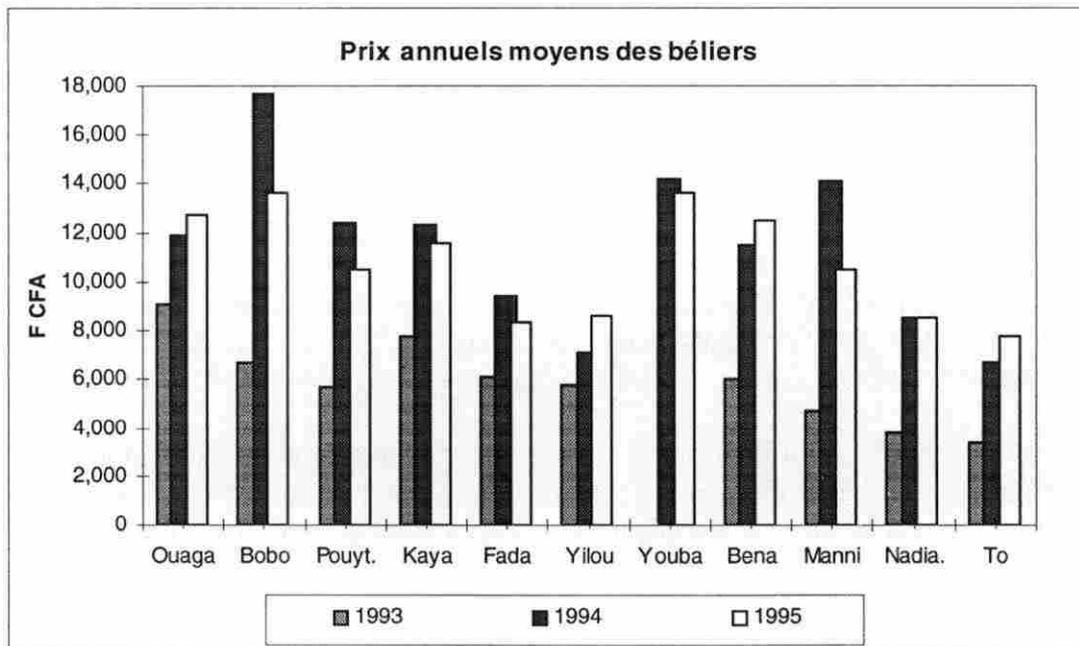
Le prix des vaches a augmenté davantage en 1995 qu'en 1994. Cette tension accrue peut indiquer une capitalisation de la part des éleveurs, qui achèteraient des matrices pour leurs troupeaux. D'après nos entretiens, nombre d'entre eux au Sahel ont utilisé la hausse des prix courant 1994 pour acheter du jeune bétail, et accroître le troupeau.

A long terme et dans une situation sans contraintes, cela pourrait garantir un renouvellement de l'offre en bétail. Mais les éleveurs extensifs affrontent de sérieuses contraintes foncières qui vont impliquer des transformations dans la gestion de leur élevage. Il en sera question plus bas.

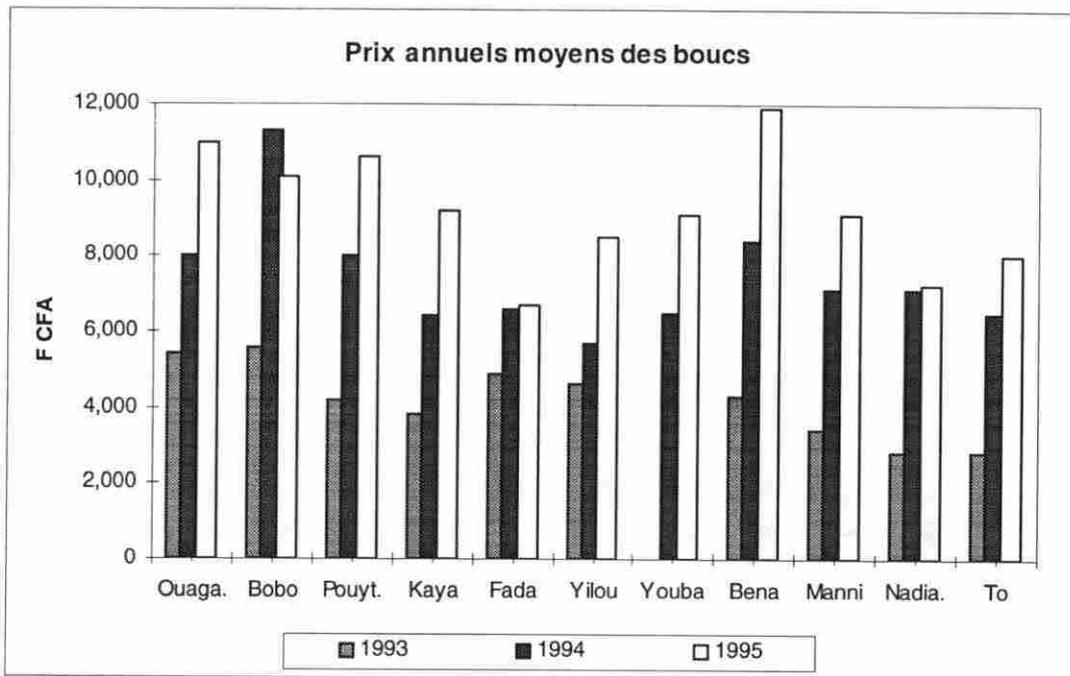
Les prix des petits ruminants

Les prix annuels

Les graphiques suivants comparent les prix des béliers et des boucs sur plusieurs marchés.



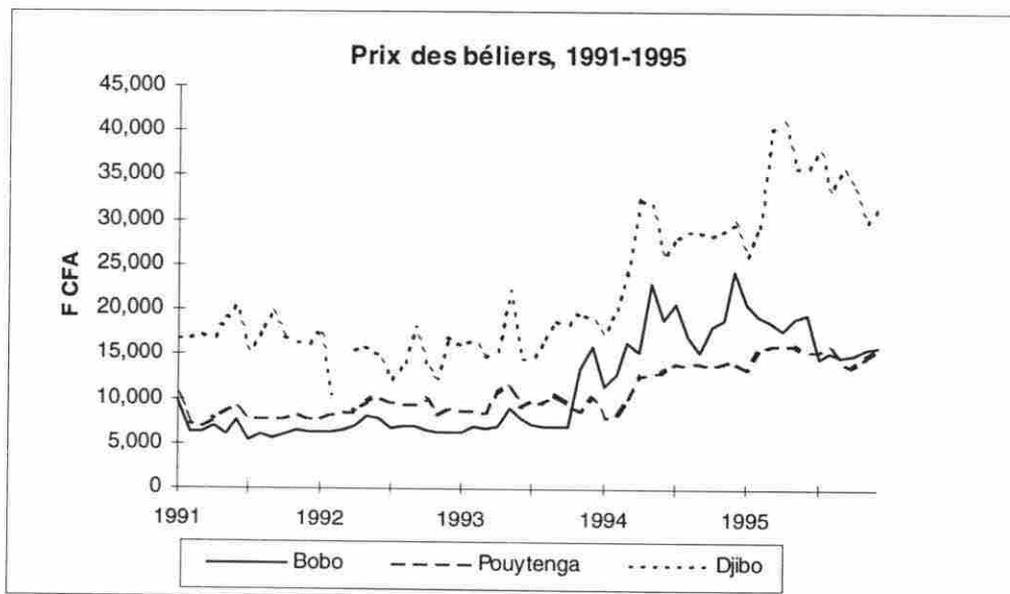
Sources : DSAP



Les différences entre les niveaux des prix sont très nettes entre les marchés du Burkina, ce qui suggère, comme sur les marchés des bovins, la pluralité des circuits de commerce. Des circuits très courts de consommation voisinent avec des circuits d'approvisionnement urbain ou d'exportation.

Les prix mensuels

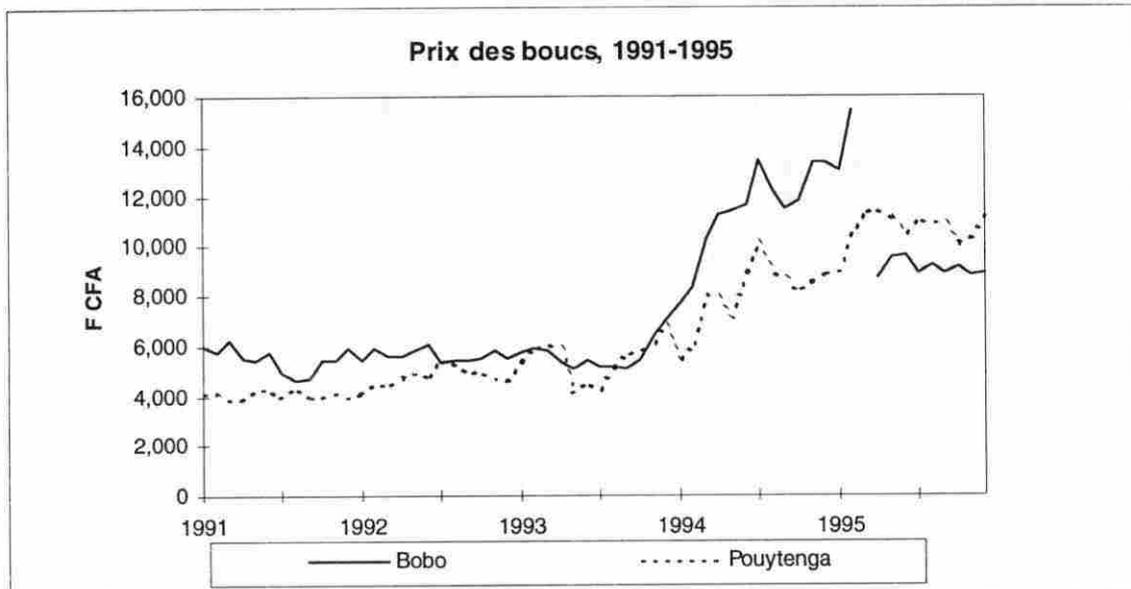
Les données mensuelles montrent la fluctuation saisonnière des prix des béliers à l'occasion de la fête de la Tabaski. Les boucs sont consommés de façon plus banale.



A propos du bélier de Tabaski, on note la remarque suivante : "C'est ce produit, le plus sensible et le plus rémunérateur, qui évolue de la façon la plus anarchique dans cette période d'incertitude (...) Cette augmentation persiste bien après la période de la Tabaski, à

la différence des années précédentes où l'effet Tabaski s'exerçait sur les prix pendant un mois seulement" (Pelissier).

L'incertitude liée à la dévaluation se serait traduite par un surcroît de spéculation sur le prix d'un produit soumis aux règles particulières de la cérémonie de la Tabaski, pour laquelle le marché s'enflamme chaque année.



Source : DSAP

Pendant cinq ans autour de la dévaluation, les prix des béliers et des boucs évoluent différemment. La forte spéculation de 1994 sur le prix des béliers s'est légèrement calmée en 1995, mais les prix ne se sont pas stabilisés.

Les prix des caprins ont évolué plus lentement et plus continûment en 1995 et, à la différence des prix des béliers, ils semblent pour l'instant avoir atteint un palier.

La demande confirmée en caprins pourrait s'expliquer par une substitution à la consommation de viande bovine. En ville, le choix de viandes moins coûteuses est une manière courante de faire face à la baisse du pouvoir d'achat³.

Cette tendance au Burkina se démarque des autres marchés sahéliens d'exportation des petits ruminants, où les cours sur les marchés des petits ruminants sont à la hausse (Marchés bétail-viandes, bulletin n°1).

Conclusion

En 1994, les hausses des prix du bétail de toutes sortes ont dépassé les prévisions des études techniques antérieures à la dévaluation. Ces simulations se basaient sur des hausses de prix du carburant et des coûts de production dans les différentes filières, très difficiles à établir pour l'élevage extensif.

³ - Voir les résultats de l'enquête sur la consommation urbaine.

D'après ces prévisions, les hausses de prix du bétail auraient dû atteindre respectivement 5% pour le bétail extensif, 23% pour l'élevage intensif, 41% pour la volaille. Sur les marchés côtiers, la hausse du prix devait s'élever entre 8% (bétail sahélien) et 15% (bétail intensifié).

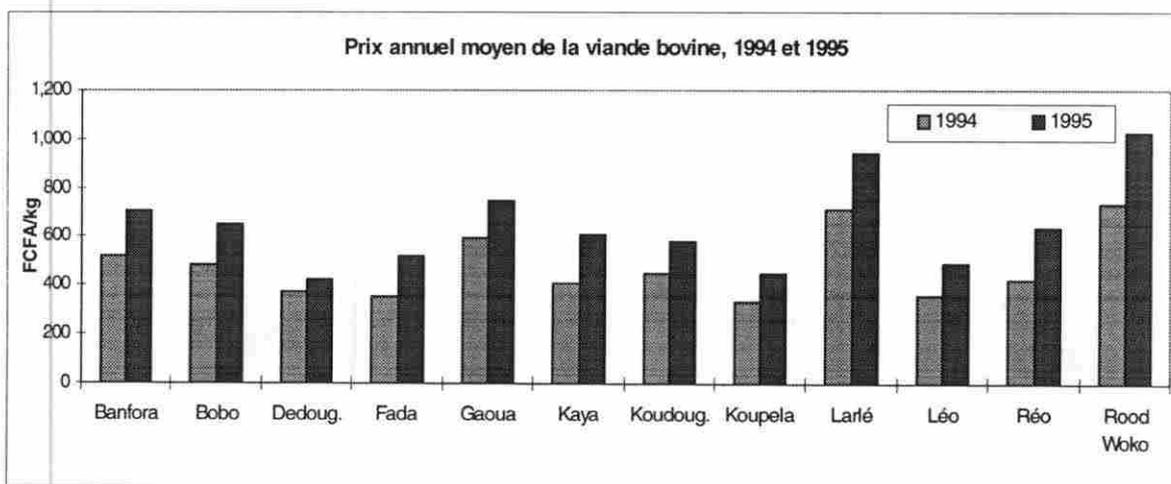
Or, au Burkina en 1994, la hausse du prix du bétail atteint localement 82%, dépassant la hausse du prix de la viande (30% d'augmentation du prix de gros) et le taux moyen d'inflation (30% en 1994). En Côte d'Ivoire, entre janvier et août 1994, les cours du bétail ont augmenté dans les mêmes proportions, atteignant 80% en juin sur les marchés du nord du pays.

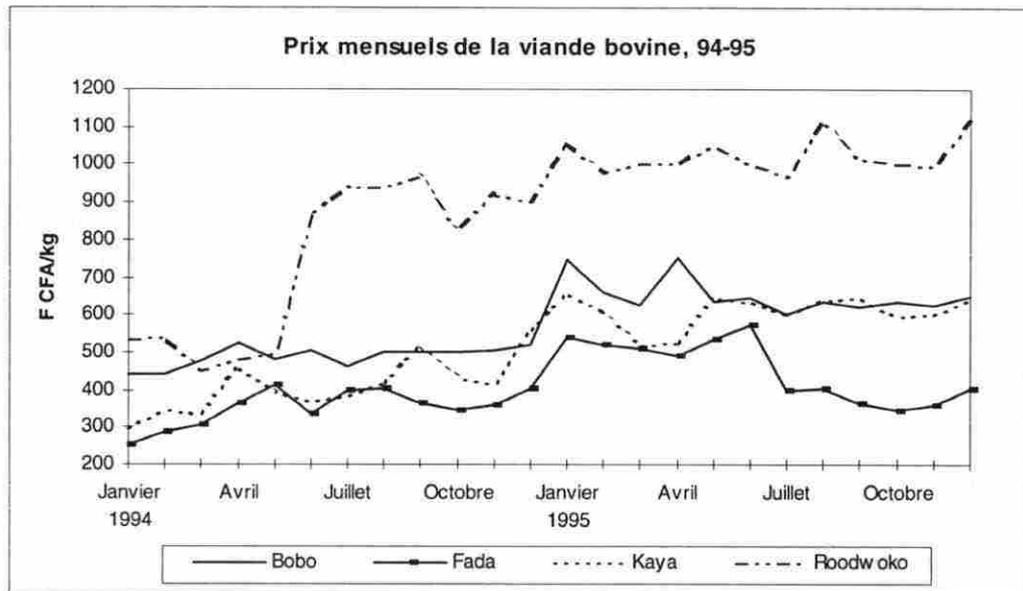
Cette forte hausse générale s'accompagne de décalages entre les marchés, exposés à des conditions différentes.

En 1995, les prix se maintenaient à un niveau élevé, ce qui ouvre peut-être une nouvelle période après celle des années 1980, où le volume des échanges entre le Sahel et les côtes avait progressé sans augmentation tendancielle des prix. Le marché ivoirien semble à nouveau réguler les prix. Mais cette hausse des prix s'accompagne en 1995 de fluctuations saisonnières plus marquées ; les prix ne se sont pas stabilisés.

2. *Prix de la viande*

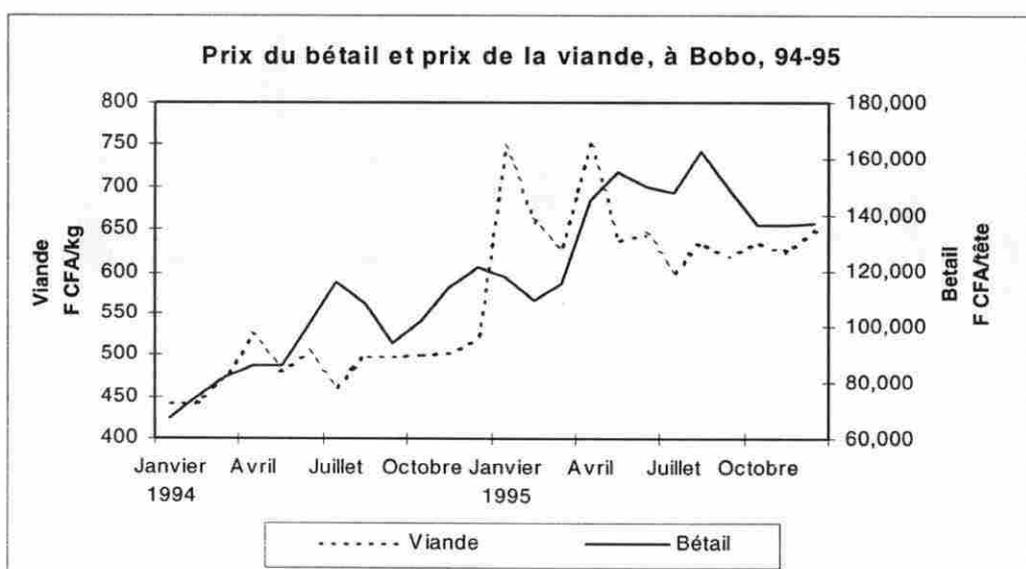
Les données sur les prix de la viande sont disponibles depuis 1994 seulement et ne permettent pas de recul dans l'analyse. Les graphiques ci-dessous sont donc présentés pour établir une comparaison entre les marchés du Burkina. Les marchés de Bobo et de Roodwoko (=Ouagadougou) sont les principaux marchés de consommation ; Fada et Kaya sont deux villes moyennes.





La ville de Ouagadougou se distingue du lot des marchés par l'ampleur et la vitesse de la hausse des prix de la viande : les prix ont augmenté très fortement tout le premier semestre 1994 et la tendance s'est poursuivie en 1995. En comparaison, le marché de Bobo a un retard d'un an et la hausse du prix de la viande est plus modeste, à part un semestre chaotique en 1995. Par ailleurs, les prix affichent des cycles communs sur les trois marchés (Bobo, consommation importante, Fada et Kaya, marchés secondaires). Sur un marché secondaire tel que Fada, l'approvisionnement est moins régulier qu'à Bobo et les variations de prix sont plus creusées.

Le graphique suivant montre que les prix du bétail et de la viande ne sont pas exactement parallèles, malgré la proximité : proximité d'acteurs, car il y a peu d'opérateurs entre les deux produits, proximité géographique entre le marché et l'abattoir ; enfin moins de 24 heures séparent les moments de l'abattage et de la consommation.



Les prix du bétail et de la viande ont suivi une tendance à la hausse avec en début d'année 1995, un sursaut du prix de la viande peu de temps après une hausse du prix du bétail. Jusqu'en juin 1995, les fluctuations du prix de la viande semblent accentuer les variations de prix du bétail. Mais la corrélation entre les prix est loin d'être nette. Par exemple, les prix de la viande et du bétail évoluent de façon contraire en juillet 1994.

La hausse du prix des viandes dans les capitales du Sud, quatre mois après la dévaluation, était inférieure aux simulations d'un effet-marché (égalisation à un prix concurrentiel de viandes importées). Au Sahel, comme pour le bétail, la hausse du prix de la viande a dépassé les prévisions basées sur le seul effet mécanique de la dévaluation.

Les données disponibles⁴ informent de variations trop relatives pour établir une tendance. Pour le premier semestre 1997 (rapporté au 1er semestre 1996), les prix de la viande bovine au détail à Ouagadougou tendaient à baisser (-7%). En Côte d'Ivoire, le différentiel entre les cours des bovins (+12% à +25% selon la catégorie) et le prix de la viande au détail stable s'expliquerait par le contrôle des prix au détail (bulletin CMA/AOC).

3. *Prix des intrants*

Le prix des intrants est un enjeu particulier dans la politique d'élevage. En effet, selon le schéma national, le cheptel sahélien continue d'avoir pour vocation d'améliorer les recettes nationales et d'approvisionner la région en viande.

Or l'un des principaux axes de la politique d'élevage, l'intensification, repose sur un usage quantifié et contrôlé des intrants alimentaires.

Les intrants sanitaires sont pour la plupart importés, et leur prix a augmenté de 50% à 130%. La concurrence entre les antibiotiques est plus sévère et a limité la hausse de leurs prix à 30% ou 40%.

Les sous-produits alimentaires

En 1996 et 1997, les fabricants de sous-produits alimentaires recensés au Burkina sont :

- Les Grands Moulins du Burkina (GMB), fabricants de sons de blé
- L'unité de décorticage de la Sonacor, producteurs de sons de riz
- L'usine d'égrenage de la SOFITEX, producteurs de graines de coton
- Les huileries de la SNCITEC et la SOFIB, producteurs de tourteaux et de coques de coton
- La SOSUCO (Société sucrière de la Comoé), productrice de mélasse et de bagasses
- Les brasseries de la BRAKINA, productrices de drèche
- Les abattoirs producteurs de déchets.

(Etude VSF-CEBV).

⁴ Mai 1998 = 1er sem 97 / 1er sem 96 (bulletin CMA/AOC). Les données générales de 1996 ne nous sont pas parvenues.

Les prix relevés en 1997 auprès de la Sofitex sont les suivants :

Prix CFA/tonne (ttc)	1996	1997
Graine		29 500
Prix aux huileries	20 000	20 000
Tourteau	47 600	56 600
Aliment bétail	44 900	49 850

Source : enquête

En 1997, le prix aux huileries SNCITEC a été maintenu par convention entre SOFITEX et SNCITEC.

La hausse des prix des sous-produits alimentaires ne reflète aucun effet mécanique : elle est similaire quels que soient les produits : graines de coton (37%), tourteaux et des aliments entre 93 et 96 (37%), mélasse entre 94 et 96 (environ 38%), sons de blés des GMB (31% entre 93 et 94). Elle est relativement égale sur le territoire, des zones cotonnières aux zones d'élevage reculées. Pour le son, la hausse est plus nette en zone cotonnière : +39%.

En 1997, le PMR a relevé des hausses de 80% à 150% des prix des tourteaux et du son sur le marché.

La hausse ne reflète pas les coûts de production, ni les coûts de transport, ni les tensions sur les marchés des divers produits : la mélasse est utilisée marginalement par les éleveurs, et sert surtout d'enduit routier et de fertilisant agricole.

Les prix suivants, ponctuels, indiquent des fluctuations saisonnières et des différences régionales entre Bobo, Banfora (zones productrices) et Pouytenga, zone où un cheptel d'embouche crée une demande régulière.

Prix, en CFA/tonne	Novembre 96	Janvier 97	Mars 97
Aliment bétail à Bobo	50 000	45 000	62 500
Tourteau à Bobo	50 000	50 000	62 500
Son cubé Banfora	57 500	52 500	67 500
Transport	10 000	10 000	10 000
Aliment bétail à Pouytenga	65 000	62 500	77 500
Tourteau	65 000	65 000	77 500
Son cubé	72 500	72 500	85 000

Source : comm.pers. VSF.

Le prix usine (42 000 F/tonne pour l'aliment, 36 000 F pour le tourteau) n'est en réalité jamais appliqué.

Le prix de gros et le prix de détail à Pouytenga sont quasiment identiques ; la seule différence réside dans les intérêts imposés sur les ventes à détail à crédit.

L'approvisionnement dans la ville est entièrement privé ; l'essentiel est contrôlé par 5 gros commerçants.

Conclusion

Les prix ont réagi vivement à la dévaluation de 1994 et n'étaient pas stabilisés en 1995. Mais ce sous-secteur intègre également des tendances amorcées plus tôt : le prix de la viande sur le marché national est bridé par un faible pouvoir urbain d'achat en baisse ; le marché public des intrants alimentaires est doublé depuis des années par un circuit privé antérieur à la privatisation officielle.

La période d'ajustements violents des prix provoquée par la dévaluation survient dans un environnement économique mouvementé, où face au monopole de la production des intrants s'exerçait déjà un début de concurrence (circuit de distribution des intrants), des contraintes accentuées (la baisse du pouvoir d'achat au Burkina), et la relance du commerce régional, depuis la protection douanière ivoirienne contre les viandes congelées non africaines en 1993, et les premiers signes de reprise économique dans ce pays.

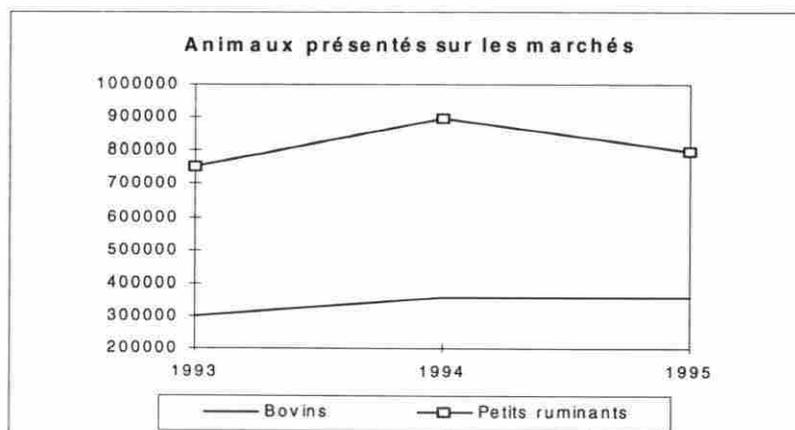
Les prix des trois principaux groupes de produits du sous-secteur (bétail, viande, intrants) appellent des commentaires. Il faut distinguer l'effet mécanique de la dévaluation, y compris l'ajustement des prix qui l'a suivi, et les causes dues à des caractéristiques propres à des circuits marchands plus ou moins autonomes.

B. COMMENTAIRES SUR LA HAUSSE DES PRIX

Le sursaut des prix du bétail montre d'abord un réajustement dû au gain de compétitivité après la dévaluation, et une demande côtière Ghana/Côte d'Ivoire en concurrence. Mais les marchés des différents produits sont distincts.

1. *Le gain temporaire de compétitivité du bétail*

A Djibo mis à part, l'offre de bétail n'a répondu que temporairement à une demande accrue, ce qui a créé une tension sur les marchés.



D'après J.P. Pelissier, le moment de la dévaluation, coïncidant avec un fragile ajustement saisonnier des prix, aurait amplifié l'effet de rupture des taux de change et le gain de compétitivité du bétail local. Ces tensions étaient plus marquées sur certains marchés. "Le

marché de Pouytenga, premier marché d'exportation du pays, (...) se trouve débordé dès janvier 1994 : son offre s'écroule alors que sa demande s'accroît ou reste à un niveau très élevé" (Pelissier). Par la suite, les acheteurs ont afflué sur des marchés secondaires plus reculés en zone sahélienne, où le niveau de l'offre et celui des prix ont progressé rapidement. On a puisé directement dans les régions de production.

En 1994, l'offre de bétail sur les marchés nationaux a diminué de 36,8% à Bobo-Dioulasso, de 24,2% à Ouagadougou par rapport à 1993. Les abattages contrôlés ont diminué selon le CILSS en 1994 de 16,2% pour les bovins, de 7% pour les petits ruminants. Dans les pays côtiers, les importations de viande congelée se commandent en général 3 mois à l'avance. L'anticipation de la pénurie a favorisé les sautes de prix.

La compétitivité du Ghana s'est accrue pendant un semestre, et s'est traduite par un gain de parts de marché sur la Côte d'Ivoire.

Les parts de marché des pays importateurs de bovins

	1992	1993	1994	1995	1996
Côte d'Ivoire	91%	90%	58%	66%	63%
Ghana	3%	8%	31%	25%	28%

Source : Mulato, 1997

Des importateurs ivoiriens et ghanéens sont venus plus nombreux sur les marchés sahéliens.

Au Burkina, les marchés de bétail ont été fréquentés successivement comme si la demande s'enfonçait de plus en plus au coeur des régions de production. Après le boum du marché de Djibo, ce fut au tour des marchés situés plus au Nord-Est de prendre de l'ampleur. Cette progression géographique suivait à la fois le recul de l'offre et le cours des prix.

D'une part, les acheteurs tenaient à limiter la hausse des coûts intermédiaires en prospectant sur les marchés sahéliens de collecte, au détriment des plus gros marchés de regroupement du bétail. La hausse des prix s'est accompagnée dans un premier temps (pas plus du premier semestre) d'un accroissement du volume des échanges. Puis, une fois passé l'afflux des acheteurs, les éleveurs des zones intermédiaires ont cessé ou ralenti leurs ventes afin de ne pas se défaire du noyau productif du troupeau, et ce repli de l'offre a pu à nouveau hausser les prix.

Après un semestre, les flux se sont réduits et les exportations vers la Côte d'Ivoire ont chuté en 1995, revenant approximativement au niveau de 1993. Ces flux ne se sont pas reportés sur le marché national. En mai 1994, l'incertitude et les mouvements sur les marchés de consommation ne s'étaient pas calmés. Ainsi, le gouvernement ivoirien a diffusé sur la radio malienne des communiqués en appelant à des exportations de bétail.

Le prix de la viande a été freiné par les limites du pouvoir d'achat. A propos des fortes différences de prix entre les marchés, sans rapport apparent avec la disponibilité en bétail, on peut faire une hypothèse sur le poids local des bouchers. La force de cette corporation et sa capacité d'auto-régulation sont connues. A Bobo, un syndicat d'éleveurs accuse les bouchers de contrôler et de limiter leurs achats du bétail, afin d'organiser une pénurie

spéculative de viande. De fait, une dizaine de bouchers patentés, organisés en cartel, contrôle le marché et régule l'achat des boeufs et les abattages. Des tours d'abattage sont vendus à des dépendants⁵.

2. *Le circuit de distribution des intrants*

Les freins à l'approvisionnement en sous-produits alimentaires pour le bétail se manifestent à plusieurs niveaux.

- Le taux d'imposition des importations de sous-produits alimentaires est fixé à 57,55%.
- La dissolution de l'ONAVET a été engagée en juillet 1996 et cette structure publique ne peut pratiquement plus s'approvisionner en sous-produits auprès des principaux fabricants, la SOFITEX et la SNCITEC. En 1997 l'ONAVET n'a rien acheté à la SOFITEX. En 1996, elle avait obtenu 5 000 T de graines, 5 000 à 6 000 tonnes de tourteaux. La SNCITEC déclare avoir vendu à l'ONAVET un volume en baisse de 20% par rapport à 1996. Depuis plusieurs années, les dépôts régionaux de l'ONAVET étaient souvent en rupture de stock.
- La SNCITEC a suspendu ses ventes aux groupements en 1997 et n'enregistre que les commandes supérieures à 35 tonnes, ce qui exclut les achats individuels.
- L'exportation des sous-produits, largement informelle, est difficile à quantifier. Bien que la SNCITEC affirme en 1997 ne rien exporter (comm. pers. Service commercial), et que la CEBV estime les exportations totales en 1996 à un niveau faible de 6 000 T, les fabricants ne contrôlent pas l'usage qui en est fait par les grossistes acheteurs. Or, les ventes de graines au Mali seraient fréquentes (comm. pers.).

Comme pour les prix du bétail, l'organisation du marché des intrants alimentaires détermine largement la formation des prix.

Certes, l'effet de la dévaluation est repérable ponctuellement : le prix du son est passé de 12 000 FCFA à 28 000 FCFA à cause de la dévaluation. Mais il avait déjà augmenté de 4 000 FCFA à 12 000 CFA avant 1994. Et la hausse s'est inscrite dans le contexte de libéralisation des prix du blé, alignés sur des cours mondiaux qui ont tendance à augmenter.

En réalité, la hausse des prix des intrants est disproportionnée par rapport aux effets mécaniques de la dévaluation, et aux coûts de production. La CEBV précise d'ailleurs qu'il est impossible d'établir des coûts de production pour les tourteaux. De plus les aliments et les tourteaux sont vendus en usine au même prix, alors qu'ils n'ont pas la même valeur nutritive. Enfin, les prix usines sont très inférieurs aux prix réels.

La hausse des prix des intrants alimentaires s'explique aussi par le rôle de la SOFITEX, et la dynamique commerciale qui accompagne le mouvement de libéralisation : La Sofitex est une société parapublique incontournable dans la filière de développement du coton. Elle est

⁵ Le milieu des bouchers, traditionnellement incriminé par les observateurs du marché du bétail (cf Larrat en 1955, Le problème de la viande en AOF), a résisté à toutes les tentatives extérieures de réglementation. Pourtant, l'évolution nationale récente, professionnelle et politique, pourrait modifier les relations entre les opérateurs concernés. En effet, le syndicat des éleveurs de l'Ouest a adressé en décembre 1996 au Ministre de l'Intérieur une lettre dénonçant les bouchers comme les responsables devant les consommateurs et les éleveurs d'une main-mise sur le marché du bétail et d'une augmentation des prix de la viande. Une enquête a été lancée par la Sûreté. Pour empêcher le classement de l'affaire, le syndicat des éleveurs se déclarait prêt en avril 1997 à informer la presse. L'existence d'une presse pluraliste facilite ce genre de publication.

destinée de plus en plus nettement à satisfaire certains critères d'une entreprise privée, y compris pour ses sous-produits, ce qui crée des contraintes contradictoires⁶.

En 1997, les graines de coton représentent 2% seulement du chiffre d'affaires. Néanmoins depuis 1993 la logique commerciale s'applique aussi à ces sous-produits. De même, les prix concessionnels accordés à la CITEC jusqu'en 1996 au nom de la politique de développement de l'élevage ont augmenté en 1997, et la Direction commerciale prévoit de poursuivre la hausse.

La Sofitex, très sollicitée par la demande, hausse ses tarifs officiellement pour dissuader les spéculateurs, mais s'aligne de ce fait sur les prix de la spéculation et non sur les coûts réels de production.

D'autre part, le circuit de distribution des intrants fonctionne en partie comme un marché à terme. En effet, tout représentant d'un groupement agréé peut commander un lot à crédit, et recevoir un bon de commande, qu'il lui est facile de vendre comptant à un commerçant. Celui-ci revend les intrants avec une marge bénéficiaire. Dans de nombreux cas, cette transaction se fait à l'insu des éleveurs du groupement.

Les produits, échappant ainsi aux éleveurs individuels et aux groupements d'éleveurs modestes, sont revendus et parfois exportés au Mali. Ceci peut expliquer l'uniformité des prix entre Bobo, en région productrice, et Dori, en région sahélienne. Les prix sont ainsi déconnectés des coûts de production et de transport.

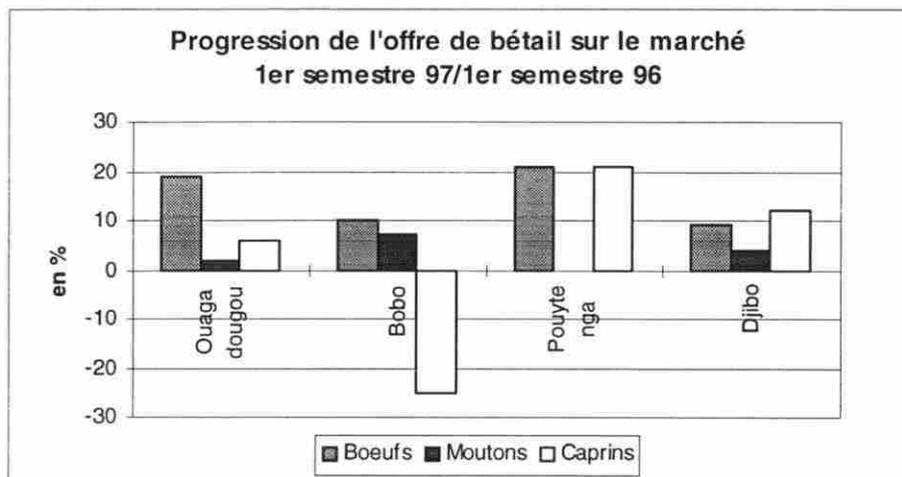
3. *Le marché régional du bétail*

Des données ponctuelles sur un semestre 1997⁷ permettent de retracer les liens entre les marchés de la région. La demande côtière a un fort impact, mais ne modifie pas fondamentalement les contraintes de l'offre de l'élevage sahélien. Une partie croissante de la population du Burkina consomme moins de viande. Les abattages et la consommation de viande stagnent.

⁶ On ne s'étendra pas ici sur la campagne 1996-1997, pendant laquelle s'est organisée pour la première fois une contestation des producteurs face à la SOFITEX, après les graves conséquences d'une attaque bactérienne, alors que des analyses indépendantes prouvaient que les produits phytosanitaires vendus à crédit par la Sofitex étaient d'une qualité déficiente.

⁷ Les données des bulletins de la CMA/AOC sur 1997, publiés après notre enquête.

L'offre de bétail sur les marchés du Burkina Faso progresse :



Mais le gros bétail n'est pas destiné aux marchés de consommation du pays, où les abattages stagnent, et où la consommation individuelle tend à diminuer :

Evolution des abattages de bovins, 1er semestre 1997 / 1er semestre 1996

Ouagadougou	Bobo	Autres	Total
-4%	-16%	+6%	-1%

La consommation de petits ruminants augmente légèrement en général, plus fortement dans la capitale.

Evolution des abattages de petits ruminants, 1er trim. 1997 / 1er trim. 1996

Ouagadougou	Bobo	Total
+25%	-1%	+5%

Les exportations de bovins progressent à nouveau en 1997, avec une hausse marquée surtout vers les marchés de taille secondaire, tels que le Bénin ou le Togo.

Exportations de bovins par le Burkina Faso, 1er sem. 1997/ 1er sem 1996

Côte d'Ivoire ⁸	Ghana	Togo	Bénin	Total
+3%	+12%	+42%	+84%	+10%

A noter que le Mali enregistre pour cette période une progression de 48% de ses exportations (surtout vers le Sénégal).

La consommation côtière de viandes augmente nettement : les abattages ont augmenté de 37% à Abidjan (1er semestre 1997 / 1er semestre 1996). De plus, les importations ivoiriennes de viande extra-africaine⁹ (+47% 1er sem 1997 / 1er sem 1996), sont les plus importantes

⁸ Toutefois la Côte d'Ivoire enregistre de son côté une baisse de 5% des importations en provenance du Burkina Faso et annonce une progression de 5% de ses importations totales.

⁹ La viande bovine pèse pour 62% environ de ces importations ; la volaille et le porc se partagent les quantités restantes.

de la région. Toutefois à moins de 10 000 T pour le 1er semestre, elles n'égalent pas les niveaux maximaux de la fin des années 1980 (58 000 T en 1988). Enfin, les importations de poisson (80 000 T de janvier à juin 1997), progressent de + 11% par rapport au 1er sem. 1996.

Ces flux correspondent à des évolutions de prix différentes au Burkina et en Côte d'Ivoire. Les cours du bétail au Burkina restent stables, d'après le cas des deux catégories ci-dessous :

Evolution des prix 1er semestre 97/1er semestre 96

	Djibo	Ouagadougou	Bobo	Pouytenga
Vache réformée	+6%	-6%	+11%	+2%
Taureau d'export	+3%	-1%	+2%	-6%

De plus, d'après les recensements régionaux, Ouagadougou est l'une des capitales de la région, avec N'Djamena, où la viande est la moins chère.

En Côte d'Ivoire et au Ghana, la hausse de la demande de viande s'accompagne d'une forte hausse des cours du bétail en 1997 :

Hausse des cours du bétail (poids vif) 1er semestre 97/1er semestre 96

	Abidjan	Accra
Taureau zébu	+17%	+44% en cedi, +34% en cfa
Vache zébu	+25%	+38% en cedi, +29% en cfa

Après le sursaut sahélien en 1994 des prix et des flux de bétail, il semble se produire une déconnexion récente entre les marchés côtiers, où les cours du bétail suivent une demande de viande en forte hausse, et le marché burkinabè où, certes, le nombre d'animaux présentés sur les marchés augmente, mais où le cours du bétail et de la viande, et les abattages stagnent.

On peut formuler deux hypothèses sur cette hausse récente des cours sur les marchés côtiers :

- l'offre sahélienne ne satisfait plus la demande côtière et cette tension provoque la hausse des cours en Côte d'Ivoire. La consommation ivoirienne se reporte alors en partie sur les viandes et le poisson importés, dont les quantités ont nettement augmenté. A terme, les cours du bétail devraient alors se stabiliser,
- ou bien la hausse des prix sur les marchés côtiers traduit la récupération de marges par les intermédiaires de la filière (commerçants, bouchers). Pendant les premiers mois suivant la dévaluation, la hausse des prix avait privilégié les producteurs par rapport aux autres opérateurs de la filière. Depuis, une reprise de la croissance aurait amélioré le pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire, alors qu'au Burkina, la consommation de viande stagne ou diminue, et pèse sur le niveau général des prix.

C. CONCLUSION PARTIELLE

Sur les prix

La hausse des prix du bétail a été immédiate au Sahel. Elle a réagi à la dévaluation dans des proportions qui semblent liées à la forme d'organisation des marchés. La hausse disparate des prix des produits de l'élevage montre également une faible intégration des marchés.

Les éleveurs extensifs ont répondu à l'incitation des prix sans intensifier, en poursuivant une logique à long terme de capitalisation et de sécurisation du bétail.

La part de l'élevage intensif (porcs et volailles, embouche rapide) dans la production et les revenus nationaux n'est pas connue ; tout laisse penser que sa contribution reste marginale. Les investissements proviennent de revenus non pastoraux et les coûts de production en système intensif du porc sont rédhibitoires, à cause de la concurrence d'élevages "de cueillette". Les coûts des intrants en élevage bovin et les incertitudes de la distribution freinent l'intensification.

En 1997, la hausse des prix du bétail est plus nette sur les côtes. Il ne nous est pas possible de dater mieux le début de cette tendance. Mais, au premier semestre 1997, les cours au Burkina semblaient stables par rapport à 1996, alors qu'ils augmentaient nettement au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Sur les flux commerciaux

La dévaluation a stimulé temporairement l'exportation de bétail vers les côtes, en créant un gain de compétitivité. La différence entre Ghana et Côte d'Ivoire s'est modifiée au cours de la dévaluation continue de la monnaie ghanéenne. La dévaluation a révélé à l'occasion certaines priorités nationales, voire nationalistes (la Côte d'Ivoire a manifesté la volonté de s'équiper en infrastructures et marchés pour maîtriser la filière et se substituer aux opérateurs sahéliens)¹⁰.

Au début de 1997, au Burkina, le niveau général de l'offre progressait, essentiellement en direction de la Côte d'Ivoire. Le marché ivoirien est exceptionnel dans la région : c'est le seul où les importations de viandes congelées ont augmenté depuis 1996, malgré la baisse des subventions européennes et la crise de la vache folle. Les signes de reprise économique en Côte d'Ivoire sont visibles notamment sur l'offre de bétail au Burkina. En revanche, au Burkina, le marché intérieur diminue et les cours du bétail et de la viande ont fléchi au début de 1997.

Si l'offre de bétail burkinabè est destinée en majorité aux marchés côtiers, les tendances les plus récentes montrent donc une relative déconnexion entre un marché ivoirien de demande en expansion et des marchés burkinabè où l'offre ralentit sa progression. Il n'y a pas réorientation du bétail burkinabè vers les marchés de consommation nationaux, d'après la diminution des abattages.

¹⁰ Peut-être, cependant, l'enjeu principal de cette candidature à l'équipement est-il moins un gain espéré en productivité de l'élevage, qu'un positionnement vis-à-vis du financement étranger.

Dans ce contexte, quel effet peut avoir une incitation-prix sur la restructuration économique du sous-secteur, sur les potentialités d'approvisionnement urbain ?

4. AUTRES ASPECTS DE L'ECONOMIE DE BETAIL

Les effets des prix observés et les commentaires des opérateurs suggèrent que l'économie de l'élevage réagit non seulement aux signaux du marché mais aussi à des contraintes plus ou moins structurelles, ces interactions déterminant en partie la reproduction et l'évolution des systèmes d'élevage.

Parmi les facteurs structurels, pour les éleveurs, la mise en marché du bétail est liée à la gestion du budget et aux réserves alimentaires : la reproduction économique de l'élevage "de métier" dépend immédiatement avant tout de la sécurité économique des agents.

Dans ces conditions, une stratégie d'incitation aux productions pastorales doit s'intégrer dans une politique visant à garantir la sécurité économique des agents. Pour que les financements dévolus à la couverture vaccinale par exemple, ou les investissements, aboutissent à une offre régulière de bétail, il est indispensable que les éleveurs et leur famille soient assurés d'une sécurité économique. Faute de quoi tous les efforts sont logiquement orientés en priorité à la sécurisation sociale, économique, qui exige aujourd'hui plutôt l'extensification. Le contexte foncier intervient sur ces stratégies.

Concernant les autres contraintes/incitations, les documents stratégiques, les études de filières consultés (cf bibliographie) et les initiatives des agences d'aide sur la place citent plusieurs éléments importants dans une politique d'élevage : la politique des intrants, le crédit décentralisé.

La partie qui suit rappelle brièvement quelques-unes de ces incitations/contraintes importantes.

A. MISE EN MARCHE DU BETAIL

Au Sahel, caractérisé comme une région d'élevage extensif, les marchés de bétail ont des configurations variées. Les éleveurs et propriétaires de bétail composent un milieu complexe.

Autour de Dori et dans la ville, se trouvent de grands propriétaires et leurs bergers, d'anciens éleveurs devenus citadins, et des citadins qui investissent dans l'élevage.

A Dori, le marché de bétail est quasi-inexistant. Les commerçants exerceraient¹¹ sur les villageois une forte pression économique et sociale, et l'achat de bétail se fait dans les villages et les campements périphériques. Des lots partent directement vers le Nigéria. Cette habitude de rassembler les lots en dehors du marché a favorisé l'émergence de groupements d'éleveurs-commerçants puissants, mais très concurrents.

¹¹ Source : communication, projet PSB/PB

A l'inverse, le *garbal* de Gorom est très fréquenté par les courtiers et les éleveurs. Les transactions sont contrôlées par les courtiers, si bien qu'aucun éleveur ne pourrait vendre de sa propre initiative. Nos informateurs attribuent à ce contrôle la relative stabilité des prix.

Les éleveurs de métier¹² occupent l'espace en brousse de plusieurs manières et leur mode d'élevage détermine leur rapport au marché.

De plus en plus d'éleveurs Rimaïbés et Bellas se déplacent non seulement pour effectuer la transhumance, mais pour monnayer de petits travaux. Ils pilent des céréales et vendent du lait. Leur élevage ne mobilise pas un grand savoir-faire mais ils accumulent du bétail.

Des éleveurs peuls Gaobés abandonnent certaines techniques de grande transhumance, naviguent autour du marché de Gorom, pratiquent davantage d'achat et de revente de bétail. Ils resserrent leur dépendance par rapport au marché et à la ville.

Des éleveurs non commerçants, et sans prise directe sur le marché, cherchent à gagner de l'argent sans vendre de bétail ; certains se dirigent vers le plateau mossi, où ils échangent du mil contre du lait, selon d'anciens circuits d'échanges agro-pastoraux.

Tous ces éleveurs participent à des liens nouveaux entre la ville et la campagne, par le gardiennage ou l'implication dans le commerce.

Les éleveurs secondaires, citadins, investissent aussi bien dans l'élevage que dans l'achat de charrettes, ou le petit commerce de tôles, et pratiquent l'embouche à court terme. Cette année, l'offre de moutons de Tabaski a submergé la demande et momentanément saturé les marchés.

Les éleveurs ont vécu 6 mois d'euphorie en 1994, dit l'un d'eux¹³. Les ventes individuelles ont été satisfaisantes, mais les groupements ne trouvent pas de débouchés : ils ne s'imposent ni sur les marchés sahéliens, dominés par les courtiers, ni sur les marchés étrangers, où le réseau d'achat est déjà en place. Des contacts pris par l'Union des groupements d'éleveurs de l'Oudalan avec le syndicat des bouchers de Côte d'Ivoire n'ont pas eu de suite.

Les éleveurs de métier ont utilisé leurs ventes pour sécuriser et capitaliser leur élevage : vendre un boeuf a permis d'acheter des céréales et une génisse, et servi à accroître le troupeau. Cette tendance se traduit par la hausse du prix des vaches. Ces réactions existent dans des régions aussi différentes que Gorom, au Sahel, et Fada, dans le Gourma.

Dans un second temps, la hausse générale des prix a modifié les termes de l'échange entre le bétail et les céréales. A Gorom, dans la province de l'Oudalan, le prix maximal du mil a atteint en 1995 15 000 F/sac de 100 kg, puis 22 500 F/sac en août 1996.

¹² Les typologies économiques pastorales figent souvent les éleveurs dans l'une ou l'autre catégorie des "éleveurs traditionnels" ou des éleveurs "modernes", alors que les éleveurs dits traditionnels sont en réalité des éleveurs extensifs, capables d'utiliser au mieux les opportunités pour entretenir et accroître leur élevage. Quant aux éleveurs modernes, c'est-à-dire utilisateurs d'intrants pour un élevage semi-intensif, leur élevage se fonde sur les revenus extérieurs, commerciaux ou administratifs. On propose donc ici de parler d'éleveurs de métier et d'éleveurs secondaires.

¹³ Seydou Madienne, éleveur à Tin Edja, est aussi devenu un représentant des éleveurs sahéliens médiatisé en Europe depuis les manifestations contre les exportations de viandes européennes congelées.

D'une façon générale, les éleveurs de métier se sont adaptés aux fluctuations des termes de l'échange, sans renoncer à leur objectif de sécurisation et de maximisation.

Les éleveurs secondaires sont davantage intéressés par une diversification de leurs revenus, puisqu'ils cherchent à compenser la baisse de leur pouvoir d'achat. L'investissement dans l'élevage leur apparaît intéressant relativement à l'incertitude bancaire et monétaire. Ce calcul en 1994 a été confirmé par le choc de la dévaluation.

Mais cela n'implique pas une intensification de leur production : ils y recourent s'il n'y a pas d'aliment de cueillette disponible en périphérie urbaine. En réalité, dans la plupart des systèmes d'élevage, les sous-produits sont distribués en période de soudure.

Les éleveurs, les greniers et le marché

Le cadre de cette enquête ne permettait pas d'investigation sur les conditions d'équilibre entre les ressources agricoles et pastorales des différents éleveurs. Les témoignages recueillis indiquent des tendances.

A Fada, de nombreux éleveurs cultivent pour limiter les prélèvements dans le stock du troupeau : une famille de 20 personnes doit vendre environ 10 boeufs par an, mais si l'on cultive, 4 ou 5 ventes annuelles peuvent suffire.

A Gorom, un éleveur explique que les greniers ne sont entamés qu'au dernier moment avant les récoltes. Au lieu d'entamer les réserves familiales, on achète des céréales le plus tard possible au besoin en vendant des animaux malgré la hausse des prix des céréales à l'époque de la soudure.

Des témoignages et relevés de prix qui précèdent, il semble que :

- les éleveurs privilégient leur sécurité alimentaire en céréales en retardant le plus longtemps possible la date où ils entament leurs réserves, au besoin en achetant des céréales à un prix élevé. Ce prix a sans doute été rehaussé par la pénurie récente, la hausse des prix du bétail, et les opportunités de spéculation des commerçants.
- En 1994, la gestion du bétail a pourtant été une gestion d'abondance, au contraire des céréales qui ont été gérées au bord de la pénurie. Depuis, l'inflation du prix des céréales a rétabli les termes de l'échange.

Les éleveurs secondaires sont particulièrement sensibles à l'inflation générale à cause de l'origine de leurs revenus, commerciaux ou salariaux.

B. USAGE REEL DES INTRANTS, FINANCEMENT

L'ambition politique de favoriser l'intensification de l'élevage repose sur l'usage accru des intrants : celui-ci serait induit en théorie par une hausse des revenus pastoraux, ou par l'accès à un mode de financement.

Il est donc important de connaître la structure du marché des intrants et l'usage de ces produits. D'autre part, les conditions d'accès au crédit financier sont particulières dans le secteur pastoral.

Mais, l'essentiel de l'organisation agro-pastorale tient à une dynamique qui n'est pas orientée vers l'intensification et la valorisation maximale par le marché. C'est pour cette raison qu'il faut resituer l'usage réel des intrants alimentaires et le mode de financement de l'élevage dans leur contexte pratique.

1. L'usage des intrants alimentaires

La CEBV évalue la consommation nationale de sous-produits alimentaires industriels (SPAII) à 138 000 tonnes en 1996, selon la consommation moyenne de 11 000 "Unités de Bétail Tropical", extrapolé aux 4 440 000 "UBT" du Burkina Faso.

En réalité, l'usage des intrants alimentaires est marginal, différencié, qualitatif, en fonction de besoins individuels et ponctuels : les éleveurs les emploient plus souvent pour soulager des bêtes affaiblies en fin de saison sèche, que pour engraisser un lot d'embouche, ou pour l'intensification (PMR 1997, CEBV 1996). Aussi, les observateurs estiment impossible d'analyser précisément la répartition des aliments sans une enquête au niveau des systèmes de production (CILSS et Onavet, comm. pers.).

Cet usage pratique qui ne correspond pas à un programme défini à l'avance, et qui échappe aux analyses générales, se fait inévitablement taxer d'irrationalité.

D'une façon générale, la demande de sous-produits alimentaires augmente plus rapidement que le cheptel, à cause de tendances de fond dans l'agro-pastoralisme. La demande d'intrants de la part des éleveurs augmente au fur et à mesure que la concurrence s'intensifie sur les résidus de récoltes et les terres en jachères, qui fournissaient jusqu'à présent l'essentiel des compléments alimentaires du bétail. En effet, de plus en plus de paysans font de l'élevage et utilisent les résidus de récolte autrefois abandonnés aux éleveurs. Le succès d'une variété de maïs à haut rendement, fournissant à la fois fourrage et grains en quantité, est lié à cette nouvelle concurrence (Bontolougou, PDRI/HKM).

L'accès aux terres se complique également pour les éleveurs du fait de l'extensification agricole, et ceux-ci sont poussés à différentes stratégies, de la migration à l'achat d'intrants, car ils n'ont pas changé d'élevage et tentent de préserver leurs troupeaux malgré les contraintes spatiales. Il n'est pas possible cependant de parler d'intensification, à cause de l'usage ponctuel fait de ces sous-produits.

Pour les éleveurs extensifs, cet usage est non seulement une technique d'alimentation du bétail, mais il correspond à une gestion des risques. Face aux incertitudes climatiques et économiques, depuis une trentaine d'années, plusieurs stratégies sont apparues : des éleveurs de la moitié Ouest du pays ont émigré avec leur troupeau en Côte d'Ivoire, d'autres, restés sur place, ont vu leur troupeau diminuer, d'autres enfin transhumant en saison sèche vers le sud du pays, où ils stabilisent progressivement leur troupeau, mais continuent de revenir dans la région Ouest, et subventionnent leur famille. Les éleveurs restés sur place disent avoir vu diminuer le cheptel familial resté au Burkina, alors que les troupeaux en Côte d'Ivoire se sont accrus (Syndicat des éleveurs de l'Ouest, Bobo).

Mais émigrer ne permet pas d'échapper à tous les risques. Les éleveurs échangent les risques climatiques et économiques du Burkina contre d'autres dangers, en vivant sur un espace ivoirien en crise : "les éleveurs ici deviennent mendiants. Là-bas ils conservent leur dignité jusqu'au jour où on leur tire dessus"(H.Sidibé).

Les circuits

L'usage dispersé des intrants alimentaires empêche les éleveurs de s'assurer individuellement un approvisionnement régulier. Aussi les groupements d'éleveurs occupent-ils maintenant une place décisive dans ce commerce. Ils animent un marché des produits qui n'a pas toujours pour finalité l'approvisionnement direct des éleveurs, mais qui devient un circuit très spéculatif, dans un contexte où les usines sont extrêmement sollicitées.

Or, les Unions de professionnels sont les partenaires privilégiés des ONG. Les mêmes sont leaders et maîtrisent l'approvisionnement en intrants. Tout le monde est plus ou moins conscient des pratiques de détournement. (Mathias Banzhaft, PSB/Dori).

Les circuits commerciaux des intrants alimentaires se sont mis en place récemment, favorisés par l'augmentation de la demande. Ils ont accéléré la désuétude de l'ancien système administratif de diffusion des intrants. L'ONAVET est officiellement dissout depuis 1996, bien que fonctionnant encore sur ses fonds. Mais les fabricants, Sofitex pour les graines, SNCITEC pour les tourteaux et les aliments de bétail, ne lui vendent plus de produits que dans des quantités extrêmement marginales. On a vu plus haut comment se forment les prix des intrants.

En 1995, une étude du PDAV a conclu à la non-rentabilité d'une éventuelle société d'importation et de diffusion des intrants vétérinaires et zootechniques, à cause du coût de la répartition géographique des relais de distribution, et de la concurrence des prestataires privés. Le PMR (1997) estime également impossible de financer de l'embouche avec des sous-produits dans les conditions actuelles d'approvisionnement, et préconise la mise en valeur des résidus et des fourrages, malgré les complications d'accès relevées plus haut.

Les conditions actuelles de l'approvisionnement en intrants alimentaires ne correspondent donc pas aux hypothèses sur lesquelles s'appuie une politique d'intensification, indépendamment d'une incitation par les prix.

2. *Les limites du financement de l'élevage*

L'investissement nécessaire à une intensification provient de revenus supplémentaires, ou d'un apport de capitaux. On a vu que les revenus supplémentaires apportés par la dévaluation n'ont pas incité les éleveurs à changer de mode d'élevage. Les éleveurs extensifs ont utilisé des bénéfices temporairement accrus pour poursuivre leur démarche, et des citadins à la recherche de revenus diversifiés ont investi dans des filières courtes semi-intensives économiquement fragiles, ou dans des troupeaux extensifs.

Le crédit bancaire manque d'une formule capable de rendre éligible devant des institutions financières les logiques des éleveurs.

En effet, selon les structures nationales, l'investissement en amont doit permettre d'intensifier la production, afin de fournir une offre régulière et suffisante sur le marché national et régional. Le but du financement de l'élevage est autant d'approvisionner les villes que d'accroître les recettes commerciales de l'Etat.

Les représentants d'éleveurs de Fada et Gorom ont un objectif différent : le crédit leur permettrait d'acheter des aliments en saison sèche sans avoir à brader des animaux. Ils poursuivent donc une stratégie de sécurisation, d'accumulation du bétail et de sécurité alimentaire.

Dans d'autres cas, l'objectif des bénéficiaires de prêts est de constituer une épargne. Dans plusieurs cas cités par la CEBV, des crédits d'embouche ovine, remboursés hebdomadairement par des prélèvements réduits, ont permis à des femmes de vendre des bêtes engraisées et d'acquitter des dépenses telles que les frais de scolarité.

Les objectifs des éleveurs ne correspondent donc pas à une rentabilisation financière à court terme mais plutôt à une sécurité économique, et alimentaire stable. La thésaurisation pastorale se révèle parfois plus rentable à moyen terme que l'épargne bancaire, étant donné la hausse des prix du bétail. Or les interventions des politiques d'élevage se centrent désormais sur les filières courtes et périurbaines. Pourtant, plusieurs études concluent que l'élevage intensif n'est pas compétitif par rapport à l'élevage extensif, y compris dans la filière porcine. Selon une étude de la FAO datée de 1990, les porcs en élevage extensif étaient vendus approximativement 6 000 à 12 000 F pièce, pour environ 50 kg, soit 180 CFA/kg, poids vif. En système d'engraissement basé sur des aliments achetés, le coût de production était de 275 CFA/kg, contre 79 CFA/kg en système "traditionnel".

Actuellement, l'élevage de porc n'est rentable que sous la forme la moins intensive. Les éleveurs vendent leurs porcs environ 250 FCFA/kg vif aux rôtisseurs. Un éleveur semi-intensif supporte un coût de production d'environ 400 F CFA/kg (CEBV). Un éleveur de porcs et de volaille, dont l'activité principale est d'être ingénieur à Ouagadougou, ne vend ses porcs, nourris à la drèche, 750 FCFA/kg carcasse, qu'à des boucheries de luxe à débouché étroit.

L'investissement dans la filière laitière, souvent invoqué depuis la dévaluation et objet de nombreuses études (voir bibliographie), n'offre pas de garantie à cause des coûts de production d'une unité semi-industrielle de production laitière, de la concurrence du lait reconstitué importé (vendu 180 F /litre) et de la structure du marché, car le lait frais n'est échangeable actuellement que sur un marché de proximité.

Instruments de financement

La CEBV a publié une liste analytique des institutions et des instruments engagés au Burkina Faso dans le financement de l'élevage (CEBV, 1997).

- Les banques classiques : la BICIA a cessé ses prêts en 1992 à cause de difficultés de remboursement. La CNCA et la BIB sont les deux institutions classiques intervenant dans le secteur, principalement pour des opérations d'embouche et de commercialisation.
- Il existe des structures décentralisées, l'UCECB, la CVECA, les Caisses populaires.

- Des organisations d'Etat ou des structures de coopération appuient des projets : Nations unies, CFD (mais la CFD a renoncé à ses prêts de volume réduit), BAD, FED, Banque Mondiale.

- Une structure d'intermédiation financée par le Canada, le PMR, garantit les prêts à hauteur de 50%, ou 25% avec la CNCA. Le volume des crédits soutenus par le PMR a varié entre 2 millions (pour une opération d'achat d'intrants) à 72 millions (pour un projet d'embouche). Le PMR et les bénéficiaires des prêts ajustent ensemble l'ampleur du projet et la répartition des contributions. Un protocole engage le PMR, les professionnels, les mairies et les services d'élevage. Cette forme d'intervention est rare dans la région. La CEBV en a relevé une autre au Mali. Le PMR a garanti la réalisation et l'équipement de 5 marchés de bétail et suivi des opérations d'embouche.

Les formes d'interventions sont multiples : prêts directs sans apport (PSB/UNSO), subventions sans apport (zone de la Nouhao), avec apport (PDRI/HKM, à Bobo, où la subvention représente 80% du coût total), prêts avec subventions (PMR).

Les taux d'intérêt sont disparates. Juridiquement, les taux débiteurs ne doivent pas dépasser le taux d'usure de 15%, fixé au double du taux d'escompte. En réalité, les taux s'étagent de 0% pour les subventions, à 39% par an (selon l'étude CEBV, avec 16% pour les Caisses populaires). Les délais s'étagent entre 4 mois (un projet d'embouche CVECAS) et 33 mois (un crédit d'investissement CNCA). Ils ne sont pas corrélés aux taux et dépendent du créancier. Selon la CEBV, les remboursements se situaient entre 77 % (pour la CFD), et 100% pour la CNCA.

Mais cette variété des formes du financement ne suffit pas à faire masse. Le volume du financement alloué à l'élevage dans les pays de l'UEMOA représente moins de 2% du volume financier attribué à l'agriculture (CEBV 1997). Cette faiblesse traditionnelle dans le budget de l'élevage tendrait à prouver la compétitivité du secteur, étant donné la part occupée par l'élevage dans les recettes d'exportation.

Les principales garanties du financement reposent sur la caution sociale, qui n'est pas adaptée à des prêts individuels ; aussi les opérations s'orientent vers des opérations ponctuelles encadrées par un groupe formel. D'autres garanties habituelles, telles que le nantissement de biens, sont inadaptées à l'élevage car les banques n'acceptent pas de garantir un troupeau, malgré sa valeur marchande. Les Caisses populaires font exception, dans le cas où le bénéficiaire est un éleveur sédentaire, socialement bien implanté.

Les objectifs des créanciers et de bénéficiaires sont le plus souvent différents, et l'enjeu n'est pas simplement l'intensification de l'élevage. En réalité, l'intervention des organismes de financement marquerait une intégration économique et sociale des éleveurs, mais les formes qu'elles requièrent ne correspondent pas aux objectifs ni aux contraintes du secteur pastoral.

C. AUTRES LIMITES A L'INTENSIFICATION

1. *La limite du marché national : l'exemple du marché laitier*

Les observateurs du sous-secteur laitier, préoccupés de valoriser une filière nationale, considèrent les entraves techniques à la diffusion des produits locaux, et mettent l'accent principal sur le développement de la compétitivité internationale des produits locaux. Mais les coûts actuels limitent gravement le marché national d'une filière laitière industrielle.

La production laitière en 1993 est auto-consommée à 75% (153 000 tonnes équivalent-lait, Satec 1993). Il s'agit pour l'essentiel de lait frais ou caillé. La consommation individuelle annuelle moyenne jusqu'en 1994 est estimée entre 20 et 50 litres¹⁴.

Les importations en 1994 représentaient 12% de la consommation nationale, mais plus de 91% de la consommation urbaine. Leur volume a été divisé par deux. Or l'offre nationale n'a pas évolué pour compenser la chute des importations, et la consommation urbaine de produits laitiers a chuté en proportion.

Importations de lait et produits laitiers de 1990 à 1994, en kg

1990	1991	1992	1993	1994
9 906 000	11 157 412	8 381 872	10 259 621	5 834 012

La dévaluation n'a pas modifié les différentiels de prix entre produits locaux et importés (JVL 1995) : en 1995, le lait importé est vendu 190-200 F/litre, le lait produit en périphérie urbaine est vendu 250-350 F, enfin des unités d'élevage semi-intensives vendent le lait 400 F à 500 F le litre.

Les observateurs s'attachent au prix relatif des produits, et les recommandations politiques insistent sur une nécessaire protection du sous-secteur laitier, même si on reconnaît que le faible pouvoir d'achat limite la demande des produits industriels locaux : "Le projet Faso Kosam a du mal à écouler à Bobo, ville de 412 000 habitants, une production journalière de moins de 500 litres à un surcoût de 50 F/litre" (JVL 1995).

Or le pouvoir d'achat diminue depuis des années bien que les études ne datent pas précisément le début de cette tendance. Des enquêtes socio-économiques (Sawadogo 1994) ont relevé le revenu monétaire annuel moyen dans trois provinces rurales : il est évalué à 122 000 F dans la Gnagna, 80 000 F dans la province de Passoré. Ce niveau implique un faible taux d'achat de produits laitiers, et une forte auto-consommation. A titre de comparaison, les revenus moyens urbains / ménage s'étagent entre 550 000 et 750 000 F. Enfin, 45 % de la population vivrait au dessous du seuil absolu de pauvreté, qui est de 41 000 F CFA /personne/an. On sait que ces indicateurs ne reflètent qu'un niveau d'économie à la fois très agrégé et très formel, qui ne traduit heureusement pas toutes les ressources disponibles (voir enquête auprès des ménages, INSD 1996).

¹⁴ Cet écart important s'explique par le caractère assez cloisonné de la distribution du lait local : la consommation de lait local varie fortement entre les populations du sud, peu consommatrices, et celles du nord sahélien, à dominante pastorale ou plus en contact avec les pasteurs.

Néanmoins, le cas de la production laitière montre que pour une politique d'incitation de cette filière, la compétitivité extérieure est inutile en l'absence d'un marché national.

Il illustre une difficulté incontournable des politiques d'intensification et de sécurité alimentaire : l'incitation par des prix soutenus à produire davantage et à transformer porte en elle sa propre limite, à cause du faible pouvoir d'achat des consommateurs.

2. *La question foncière*

Ce thème est l'un des axes prioritaires du document (LPDA) programmant la politique de développement de l'élevage pour le Programme d'ajustement structurel agricole (PASA)¹⁵.

Les contraintes foncières ne sont relevées qu'incidemment dans des études économiques, mais elles ont été mentionnées par tous nos interlocuteurs au cours de l'enquête. L'étude JVL avertissait que les contraintes foncières pouvaient entraver le développement de la production laitière et plus généralement, de l'élevage extensif. Elle distinguait trois cas de figure : les zones pastorales, en théorie protégées par le raabo de 1988, en pratique devenues des terrains d'activités agro-pastorales ; certaines provinces du nord où l'élevage, en tant qu'activité principale du groupe dominant, bénéficie d'une relative stabilité foncière, confondue avec les droits coutumiers ; enfin, le reste du territoire, où les droits de passage des éleveurs sont temporaires et renégociés chaque année, sous une pression foncière accrue.

Dans nos entretiens, la situation foncière apparaît très fragmentée, même au nord, dans la région dite pastorale (Banzaft, PSB/Dori, S. Madienne). Autour de Dori, les grands éleveurs ont réduit leurs parcours de transhumance ; pendant la même période, de nombreux citadins ont investi dans un troupeau confié à des éleveurs/bergers en périphérie de la ville. Une utilisation accrue des ressources naturelles périphériques s'est développée, dans un contexte de vide juridique et politique, dont profitent les personnes politiquement en force.

Les bergers de Dori partent chercher de la paille jusqu'à plus de 50 km ; c'est-à-dire que la pression sur les ressources à partir de Dori englobe désormais le village de Gorom et ses environs.

Cette exploitation des ressources se combine avec la mise en forme de nouvelles relations de dépendance entre les éleveurs et les citadins : propriétaires de bétail, commerçants, ou notables arbitrant en cas de conflits.

Parallèlement, d'anciennes formes de maîtrise foncière ont disparu, avec la suppression de fonctions assimilées à l'administration coloniale : le chef de *winnde*, le lieu d'installation pastorale au bout du parcours de la transhumance, était confondu avec le "conseiller pastoral" colonial.

¹⁵ - 1) sécurité foncière et gestion des ressources naturelles, 2) organisation des professionnels, 3) intégration agriculture/élevage, 4) augmentation de la productivité du sous secteur, 5) Valorisation des produits et des sous-produits, 6) Redéfinition du rôle et de la place de l'Etat et du privé.

Enfin, les migrations et les bouleversement sociaux ont amené de nouveaux groupes sociaux à intervenir dans l'élevage.

Dans ce cas précis, on ne peut plus opposer les citadins aux ruraux en terme d'élevage ou de gestion des ressources. Les éleveurs se sont rapproché géographiquement des villes, et de nouveaux liens de clientèle ont modifié les relations entre ville et campagne. Dans les parcours et l'exploitation des ressources, certains troupeaux rassemblent du bétail d'éleveurs et de citadins.

Le clivage existe entre une exploitation à court terme des ressources naturelles, par des troupeaux de placement et de spéculation, et une exploitation à long terme, plus soucieuse du renouvellement des ressources. Il est évident que dans un contexte de pression foncière et de vide juridique, la première forme prévaut.

Alors que la place donnée à cette question dans les documents officiels semble annoncer des interventions, ou en tout cas un souci politique de clarification, il peut être utile de rappeler que la complexité des terrains et les enjeux locaux et nationaux fonciers exigent chez les intervenants extérieurs une démarche lucide et prudente. Un article récent¹⁶ portant justement sur le nord du pays distingue deux approches couramment mêlées : celle qui consiste à appuyer de façon volontariste l'émergence d'un schéma foncier particulier, et celle qui veut créer des espaces représentatifs et autonomes de concertation.

¹⁶ Patrick d'Aquino, "Quels choix fonciers en zone agro-pastorale sahélienne ? Le cas du nord du Burkina Faso", Revue Tiers Monde, janvier-mars 1998, puf., Paris.

5. CONCLUSION

Sur l'élevage

L'élevage extensif est pris entre deux échéances de temps. A long terme, l'accumulation du bétail a été facilitée momentanément par la hausse relative des prix, car ce secteur est devenu plus sûr pour les éleveurs de métier, et plus attractif pour les citoyens cherchant à investir. Le secteur de l'élevage pourrait donc, en théorie assurer le pays, voire la région, d'une offre régulière.

Mais des contraintes immédiates limitent l'offre :

- La gestion des risques

Les citoyens qui investissent dans le bétail cherchent avant tout à diversifier leurs revenus : cette tendance déjà ancienne a été ravivée par la hausse des prix du bétail ; mais cette stratégie de placement ne garantit pas une intensification de l'offre. Les éleveurs en sécurité alimentaire accordent la priorité à l'accroissement de leurs revenus pastoraux, en préservant le noyau de reproduction de leur troupeau.

- Les coûts de l'intensification

L'usage des intrants alimentaires varie avec les systèmes d'élevage : dans les systèmes de production extensifs (majoritaires), ils servent plus souvent à l'entretien du bétail qu'à l'embouche. Intensifier cet usage suppose que les éleveurs abandonnent l'élevage extensif, et que soit résolue la contrainte foncière.

D'autre part, pour les éleveurs qui tentent d'intensifier, l'approvisionnement en intrants est incertain et coûteux. Le développement des filières courtes périurbaines (volailles et porcs) privilégiées par la politique d'élevage dépend entre autres de leurs coûts de production. Or, le contexte de la libéralisation a jusqu'à présent surtout facilité le transfert d'un monopole public des intrants animaux vétérinaires et alimentaires à des oligopoles privés, qui ont mis en place un système spéculatif sans rapport avec les coûts de production.

- Une demande nationale faible

Le pouvoir d'achat diminue au Burkina Faso depuis plusieurs années et a été encore affaibli en ville par la dévaluation ; aussi l'offre de bétail s'est-elle reportée dans un premier temps vers les marchés côtiers, au détriment des grandes villes du pays. La consommation urbaine de viande se reporte en partie vers le poisson (fumé ou farine) et des morceaux de volaille. Les débouchés de l'élevage sont de plus en plus tributaires de la demande côtière, qui échappe à la politique agricole nationale.

- Enfin, la contrainte foncière pèse particulièrement sur certains éleveurs. Les droits fonciers des propriétaires et des gardiens de troupeaux transhumants sont les premiers à être remis en cause, lorsque l'accès aux ressources naturelles devient concurrentiel. Une tendance s'amorce vers l'extensification : les éleveurs se déplacent tout autant, voire davantage pour accéder aux ressources dans des conditions plus difficiles, et pallient les

risques en entretenant un troupeau maximal. Dans cette spirale, la contrainte foncière s'accroît. La réforme agraire et foncière mise en oeuvre en 1984 est une entreprise politique complexe et ambitieuse exposée à de nombreux détournements.

Il est impossible d'approvisionner en viandes locales les villes sahéniennes et côtières sans garantir aux éleveurs une sécurité foncière. De plus, la production extensive ne suit pas le taux d'urbanisation.

Sur les politiques économiques

La politique d'élevage arbitre entre plusieurs contraintes :

- Les faits nationaux et régionaux. Le marché du bétail et de la viande est un espace économique régional, comme le prouve la relance des échanges commerciaux depuis 1993 ; mais certains débats politiques sont toujours posés en termes nationaux : au Burkina, le débat sur la sécurité alimentaire en viande ne se pose pas comme en Côte d'Ivoire, où un lobby d'importateurs milite en faveur d'un abaissement de la protection douanière contre les viandes congelées. D'autre part, la situation foncière pastorale a suscité l'attention du gouvernement, bien que les effets de la réforme soient inachevés.

A court terme, la hausse des prix a relancé les exportations de bétail (relance toutefois largement régulée par la reprise de la demande ivoirienne). Cependant les entraves à l'intensification, et l'insécurité foncière rendent incertain le succès des objectifs à plus long terme, c'est-à-dire la dynamisation de l'offre et l'élaboration de grands équilibres commerciaux.

D'autre part, du point de vue de la sécurité alimentaire, la hausse des prix a eu pour conséquence immédiate sur le marché national la baisse de la consommation. Cela pose la question de la compatibilité entre l'insécurité alimentaire présente d'une partie croissante de la population, et l'efficacité, encore à venir, des politiques de restructuration.

BIBLIOGRAPHIE

- 1955 "Le problème de la viande en A.O.F.", R. Larrat, ed Diloutremer, Paris.
- 1965 "Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'Ouest", SEDES, Paris.
- 1990 "Etude de faisabilité d'un projet de développement de l'aviculture moderne au Burkina Faso", 64p, FAO, Rome.
- 1994 "L'approvisionnement laitier de la ville de Bobo Dioulasso en produits laitiers" 73p, Y. Le Troquer, Gret, Paris
- 1995 "Commercialisation du bétail et de la viande. Quelques commentaires et réflexions sur les effets de la dévaluation", 24 p, Jean-Paul Pellissier, SPCPE, Ouagadougou.
- 1995 "Etude des marchés du lait et des produits laitiers à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso", + de 220p, JVL-Sahel Consult, rapport provisoire, Ouagadougou-Bruxelles.
- 1995 "Etude des stratégies de développement de la production laitière en Afrique. Les effets de la dévaluation sur la filière lait dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest", 63p, JM Centres, Gret, Paris.
- 1995 "Mission d'appui à l'orientation générale du PSAE", JVL, Bruxelles.
- 1996 "Impact de la dévaluation dans le secteur de l'élevage", 10 p, CEBV, Ouagadougou.
- 1996 "La relance du secteur élevage dans les pays de la zone franc après la dévaluation", 107 p, C. Barrier, J.M. Bellot, J. Sarniguet, P. Thomas, CFD, Paris.
- 1996 "Productivité et potentiel du cheptel sahélien. Impact de la dévaluation dans le secteur de l'élevage au Burkina Faso : stratégies et comportements des éleveurs contraintes et perspectives nouvelles", 60 p + annexes, P. Pavy, JFR. Piebre, CEBV, Ouagadougou.
- 1996 "Rapport de synthèse de l'atelier sur le secteur de l'élevage", Comité de suivi des recommandations de Dedougou, Ouagadougou.
- 1997 "Contribution à la connaissance de la filière bétail-viande au Burkina Faso. Etats et perspectives", 31 p, R.Ouedraogo, PMR, Ouagadougou.
- 1997 "Exportation du bétail vif du Burkina Faso", 1987-1996, 7 p, Christian Mulato, SPCPE, Ouagadougou.
- 1997 "Mission d'appui à la définition d'une politique de développement laitier. Aide à l'organisation des producteurs et appui au renforcement et à la mise en place d'unités de valorisation et transformation laitières dans les provinces du Burkina Faso", Rapport provisoire, annexes, JVL, Bruxelles.
- 1997 "Problématique d'accès des éleveurs aux intrants alimentaires pour le bétail", 53p, Etude régionale, P.Pavy, N. Banaon, CEBV.
- 1997 "Problématique du financement du secteur de l'élevage" 74p, Tome 1 : synthèse générale, S. Tall, P. Pavy, P. Thomas, CEBV, Ouagadougou.
- 1997 "Marchés bétail-viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre". Bulletins trimestriels n°1, et n°2, octobre 1997. CMA/AOC-Solagral.
- 1998 "Quels choix fonciers en zone agropastorale sahélienne ? Le cas du nord du Burkina Faso", Patrick d'Aquino, *Revue Tiers Monde*, 175-189, janvier-mars 1998, puf.

PERSONNES RENCONTREES

Que les personnes citées ici soient sincèrement remerciées pour leur disponibilité, pour les informations et pour les discussions qu'elles nous ont offertes.

Abdoulaye Djuballo, éleveur et commerçant à Gorom

Christian Santoir, ORSTOM

Dr Christian Mulato, SPCPE

Dr Philippe Thomas, MIFRAC

Dr. Seydou Sidibé , CILSS

Evariste Yahogo, ONAVET

Florence Paré, SNCITEC, Bobo Dioulasso

Hamidou Sidibé, syndicat des éleveurs de l'Ouest, Bobo.

Issouf Sanou, FENOP

Jocelyne Bontolougou, PDRI/HKM, Bobo Dioulasso

Jonas Bayoulou, SOFITEX, Bobo-Dioulasso

JP Ouedraogo, consultant

Kalifa Traoré, SIM

M Maiga, éleveur et commerçant à Fada

M. Sawadogo, CTCCI

Marc Raffinot, économiste consultant au STP/PAS

Marion Guillermand, PRASET,

Mathias Banzaft, PSB/Dori

Nemaoua Banaon, VSF

Oscar Compaoré, éleveur à Ouagadougou

Patrick Pavy, MIFRAC

Ramdé Tinga, DSAP

Rasmane Ouedraogo, PMR

Sekou Sy, ORSTOM

Seydou Madienne, éleveur de Tin Edja

Stéphane Devys, AFDI

Thierry Dauplais, MIFRAC